

## Petit Bateau vogue sur la vague Regent

■ Le fonds d'investissement américain rachète Petit Bateau au groupe Rocher et confirme l'ancrage troyen. *Page 8*

## Lancement réussi pour La Marne en Chiffres 2025



■ Matot Braine a dévoilé la 9<sup>e</sup> édition de son supplément annuel, La Marne en Chiffres 2025, 100 pages de statistiques dans une trentaine de thématiques. *Page 6*

## Cour d'Appel de Reims : 18 nouveaux magistrats

■ Les nouveaux magistrats du ressort de la Cour d'Appel de Reims ont prêté serment. Ils sont entrés en fonction dès le 1<sup>er</sup> septembre. *Page 10*

## Foire de Sedan : 89 ans et toujours aussi dynamique

■ La 89<sup>e</sup> édition de la Foire de Sedan débutera le 12 et s'achèvera le 17 septembre. 35 000 visiteurs y sont attendus. *Page 9*

## Portrait

■ L'Ardennais Stéphane Walkiewicz. *Page 24*

10 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 14 à 23

# Le volontarisme affiché des acteurs économiques



Après avoir été inaugurée par de nombreuses personnalités politiques, le Premier ministre en tête, ce sont les acteurs économiques de premier plan qui se sont donnés rendez-vous tout au long de la semaine dernière à la Foire de Châlons. Alexandre Farro, Président du Medef Grand Est, Amir Reza-Tofighi, Président national de la CPME, Alain Grizaud, Président de la FNTP ont notamment réaffirmé leur volontarisme en matière de défense de l'entreprise, de ses valeurs et de l'emploi.

Face aux incertitudes économiques et politiques, ils appellent à protéger les entreprises de toutes tailles, à encourager les transmissions et à libérer le pouvoir d'achat. Mobilisés et résilients, les responsables de filières et acteurs du territoire insistent aussi sur la capacité des entreprises françaises à relever les défis, à innover et à créer de la valeur.

Pages 3 à 7

## « Les Départements n'ont plus de marges de manœuvre ! »

Invité à la Foire de Châlons par Jean-Marc Roze, son homologue marnais, François Sauvadet, président de la Côte-d'Or et président des Départements de France, a tiré le signal d'alarme quant à la situation financière des collectivités locales qu'il représente. « Les Départements ont perdu 46 milliards d'euros de dotations depuis 15 ans. L'argent ainsi capté par l'Etat n'a eu aucun effet sur la réduction du déficit public. Les Départements ne peuvent continuer à compenser les désengagements de l'Etat en assumant toujours plus de dépenses. Il faut arrêter de les asphyxier. »

Pour François Sauvadet, les pays qui s'en

sortent le mieux sont ceux qui font confiance aux territoires, au local. À ses yeux, le couple commune/Département, avec le soutien de la Région, est le plus efficient. Il en appelle au courage de revisiter les dépenses de l'Etat, la faiblesse politique ayant laissé bien trop de liberté à l'administration (sous-entendu : notamment à Bercy). Il suggère dans un premier temps de geler la dépense, et d'entamer des discussions avec les acteurs locaux pour parvenir à être plus efficace avec moins de moyens. Ce qui passe, pour lui, par une nouvelle réforme de la décentralisation.

Page 12

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8141 - 2€  
3 7601 49 5200 18

La concession Autobernard Epernay fait peau neuve... mais reste ouverte.

On se refait une beauté le temps d'une rénovation exceptionnelle, rue de Reims à Dizy.

DS AUTOMOBILES CITROËN SPOTICAR PEUGEOT FIAT ALFA ROMEO

auto bernard by groupe Bernard

# OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du Hors-série  
**LA MARNE EN CHIFFRES 2025 ?**

Je souhaite recevoir  exemplaire(s) du Hors-Série LA MARNE **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x  =

Société : .....  M.  Mme  Mlle Nom : .....

Adresse : ..... Code Postal, Ville : .....

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine  
Service Abonnement : 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org

## Les créations d'entreprises



## Ralentissement des créations d'entreprises en juillet 2025

En juillet 2025, le nombre total de créations d'entreprises, tous types d'entreprises confondus et en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, continue d'augmenter, bien que moins rapidement qu'au mois précédent (+0,7 % après +3,0 % en juin). Il atteint ainsi un nouveau maximum historique de 99 600 créations. Les immatriculations de micro-entrepreneurs ralentissent (+1,1 % après +3,9 %) tout comme les créations de sociétés (+0,4 % après +1,5 %), tandis que les créations d'entreprises individuelles classiques se replient (-1,4 % après +0,9 %). En données brutes, le nombre total d'entreprises créées sur les douze derniers mois (août 2024 à juillet 2025) diminue légèrement de 0,2 % par rapport à la même période un an auparavant (août 2023 à juillet 2024). (INSEE)

## Les créations d'entreprises sur 3 mois



## Hausse des créations en glissement annuel sur les trois derniers mois

Le nombre cumulé d'entreprises créées de mai 2025 à juillet 2025 augmente de 4,2 % par rapport à la même période un an auparavant. Les immatriculations de micro-entrepreneurs augmentent (+4,7 %), de même que les créations de sociétés (+4,2 %), et les créations d'entreprises individuelles croissent plus modérément (+1,0 %). Sur cette période, le secteur qui contribue le plus à la hausse est celui du commerce incluant la réparation d'automobiles et motocycles (+6 300 créations par rapport à la même période un an auparavant, soit une contribution de +2,3 points). Au sein de ce secteur, les créations augmentent particulièrement pour la « vente à distance » (+2 900 créations par rapport à la même période un an auparavant). (INSEE)

## L'opinion des ménages sur leur situation financière



## L'opinion des ménages concernant leur situation financière se dégrade

En août 2025, l'opinion des ménages concernant leur situation financière personnelle future se dégrade légèrement. Après trois mois de stabilité, le solde d'opinion associé perd deux points, atteignant son plus bas niveau depuis septembre 2023. Il s'écarte encore de sa moyenne de longue période. Celui relatif à leur situation financière passée gagne un point et atteint sa moyenne de longue période. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun, dans la situation économique actuelle, de faire des achats importants est quasi stable. Le solde correspondant reste bien au-dessous de sa moyenne de longue période. En août 2025, la part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner se replie nettement. (INSEE)

## baromètre

## Une rentrée qui se veut optimiste pour Reims Business



Arnaud Robinet (au micro), Maire de Reims et président du Grand Reims a lancé la rentrée économique de Reims business entouré de (de gauche à droite) Jean-Pierre Kohn, Président d'ASI group, Simon Cossiez, Directeur du Développement au Grand Reims, Matthieu Guicheteau, Directeur du site Vandemoortele de Reims, Pierre Georjin, maire de Champigny et Vice-président du Grand Reims, chargé de la relance économique et de l'emploi et Marie-Inès Romelle, adjointe chargée du Commerce.

La Foire de Châlons n'a pas dérogé à son titre d'événement de rentrée économique, puisque c'est en son sein que s'est déroulée la rentrée de Reims Business. Arnaud Robinet, Maire de Reims et Président du Grand Reims est venu y dresser les quelques perspectives de l'année à venir et remettre une dizaine de chèques de subventions, destinés à des entreprises sélectionnées pour leurs projets dynamiques et structurants. « De la vigne au numérique, de l'industrie à la logistique, de l'artisanat aux services à haute valeur ajoutée, notre tissu économique repose sur celles et ceux qui osent entreprendre, innover, créer de la richesse. La rentrée économique, c'est plus qu'un symbole, surtout dans la période compliquée que nous traversons. C'est pour moi un appel à l'action », insiste Arnaud Robinet. Il en a profité pour rappeler quelques chiffres

de la dynamique du territoire. « Depuis dix ans, l'emploi salarié privé a progressé de plus de 11 %, soit davantage que dans la Marne et le Grand Est. Les services, l'hôtellerie-restauration et la construction portent cette croissance, tandis que l'industrie reste plus fragile, même si elle est en perpétuelle évolution. Les premiers chiffres de 2025 montrent que l'emploi continue de progresser et que le chômage, malgré une légère hausse, se maintient à un niveau historiquement bas de 8,3 % », fait-il savoir. Symboles de l'attractivité du Grand Reims, trois entreprises étaient appelées à témoigner de leurs investissements : ASI group (ASI Aviation et ASI innovation) spécialiste de référence du développement des systèmes embarqués de surveillance aérienne ; Vandemoortele, dont le site rémois est le plus grand fabricant d'Europe de donuts ainsi que l'Institut de l'IA santé de l'URCA.

« Notre territoire confirme ainsi sa résilience et sa dynamique entrepreneurial », souligne Arnaud Robinet qui annonce : « Chaque année, depuis 2021, plus de 8 000 créations d'établissements voient le jour. » Un dynamisme qui pousse le Président du Grand Reims à vouloir rester positif malgré le contexte national et international : « Ces difficultés doivent être des opportunités, pour nous toutes et tous, de rebondir. Mais il y a une condition : nous devons travailler ensemble - entreprises, collectivités, monde de l'enseignement et de la recherche. Je le dis car, en tant que citoyen, j'en ai assez des discours catastrophistes. Oui, la situation est difficile, mais nous avons des atouts considérables sur le territoire de Reims, du Grand Reims, de la Marne, de la région Grand Est. »

NASTASIA DESANTI

## Ils bougent



## AURÉLIEN BANON EST NOMMÉ DIRECTEUR RÉGIONAL REIMS DE BPIFRANCE

Diplômé de l'ESTACA et d'un master en management des technologies et de l'innovation de Dauphine et Mines de Paris, Aurélien Banon a rejoint la Direction Régionale Île-de-France Ouest de Bpifrance en tant que Chargé d'Affaires Innovation puis Chargé d'affaires Financement. En 2016, il est devenu Délégué Innovation à la Direction Régionale de Paris, et y occupait la fonction de Délégué Financement depuis 2018. Il succède à Jean-Charles Perrette, nommé Directeur Régional Nantes au sein du réseau Ouest de Bpifrance. Pour rappel, la Direction Régionale Bpifrance Reims compte 35 collaborateurs et est située au 9 rue de Gaston Boyer 5, à Reims (bâtiment Le Naos, 51722). Bpifrance finance les entreprises - à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres et les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international.

## RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

## décideurs

# Alexandre Farro : « Notre première richesse, c'est le capital humain »

**Patronat.** Construire des solutions concrètes autour de l'attractivité des entreprises et des problématiques de recrutement, voilà ce à quoi s'attelait une des tables rondes organisée par le Medef Grand Est.



Alexandre Farro, Président du Medef Grand Est, a insisté sur la « réussite collective » dans les entreprises, moteur d'attractivité.

Alexandre Farro, président du Medef Grand Est, le rappelle : « L'attractivité des entreprises, c'est plus qu'un sujet RH, c'est un choix stratégique, un levier de compétitivité et une condition de réussite collective ». Si le Medef représente les patrons, son président régional veut le faire savoir, il s'engage aussi pour le bien-être des salariés et collaborateurs : « L'attractivité n'est pas une image, ni un slogan, c'est une réalité vécue chaque jour par nos collaborateurs. Elle se construit

parce que nous leur offrons des conditions de travail respectueuses, des perspectives, une reconnaissance sincère et surtout un sens donné à leur engagement. Notre première richesse, c'est le capital humain, et il va falloir le marteler. » France travail, la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, l'Emploi, du Travail et des Solidarités), la Région Grand Est pour les institutionnels mais aussi deux entreprises (FABER et le cabinet d'expertise comptable BDS) sont venus apporter leur éclairage sur les dispositifs mobili-

sables ainsi que les mesures à mettre en place pour rendre une entreprise attractive et fidéliser collaborateurs.

## DÉFICIT D'IMAGE

Sandrine Rouyer, Responsable des ressources humaines chez Faber (entreprise experte en convoyeurs, outillages et pièces plastiques) pose un constat de difficulté dans les secteurs, notamment industriels, celui de trouver des personnes formées pour leur métier : « L'obstacle majeur, c'est la pénurie dans certains emplois et certains postes, notamment dans certains métiers de l'industrie comme le tournage ou le fraisage. C'est un vrai obstacle puisque nous n'avons personne devant les machines aujourd'hui. Nous avons du travail, mais pas les personnes pour l'effectuer ! » Même observation dans l'expertise comptable : « Notre métier souffre d'un déficit d'image », livre Lysiane Gueu, experte comptable chez BDS Associés.

Néanmoins, explique-t-elle, « l'apprentissage reste un excellent moyen de découvrir et former des talents selon nos besoins. C'est un levier de compétences qui nous permet de trouver de très bons profils. » Les témoignages du terrain sont corroborés par les études de France travail qui identifient les besoins en recrutement via l'enquête annuelle Besoin en Main-d'Œuvre (BMO), qui donne

les prévisions par bassin et par filière. « Pour 2025, les intentions de recrutement s'élèvent à 64 700. Nous mesurons également les tensions de recrutement. Pour le Grand Est, notre indicateur est de 51,4 %, c'est-à-dire que plus de la moitié des répondants anticipent des difficultés. C'est plutôt bien positionné comparé à d'autres régions et en baisse de presque 4 points par rapport à l'an dernier. Les filières avec la plus forte tension sont la construction (74 %) et le service à la personne (56 %). L'industrie, globalement, ne présente pas de tension extrême, mais certaines spécialisations restent en difficulté », précise Virginie Coppens-Menager, directrice régionale de France travail Grand Est.

## 2 000 POSTES À POURVOIR DANS LES MÉTIERS DU SOIN D'ICI 2030

Le problème central reste l'attractivité des métiers. Le but est de les faire connaître et les valoriser grâce à des dispositifs comme les stages de 3<sup>e</sup> ou de seconde, essentiels pour montrer la réalité, comme l'industrie ou le BTP dont l'image reste parfois celle d'il y a 20-30 ans. « Les conditions de travail et de rémunération ont beaucoup évolué. Faire connaître ces métiers est donc un enjeu majeur », souligne Angélique Alberti, directrice régionale de la DREETS Grand Est. « La formation des

demandeurs d'emploi est également primordiale. Le Conseil régional, avec l'État, a renouvelé le Plan régional d'investissement dans les compétences à hauteur de 176 M€ pour 2024-2027. Cela permet d'aligner nos priorités : l'industrie et les métiers du soin, qui sont aussi des métiers touchés par la transition industrielle et démographique. Pour les métiers de l'humain, nous anticipons plus de 2 000 postes à pourvoir d'ici 2030 », précise Angélique Begue, développeuse de compétences à la Région Grand Est.

Concernant l'attractivité d'une entreprise, un des points cruciaux reste la visibilité. « Une entreprise attractive est visible, investie sur le territoire, présente auprès des jeunes et des différents publics », fait savoir Virginie Coppens-Menager. « Il faut être présent sur le terrain et ne pas hésiter à ouvrir les portes de l'entreprise. Depuis deux ans, nous avons un partenariat avec un collège pour présenter l'entreprise et les différents postes. L'objectif est de dépoussiérer l'image de l'industrie, qui n'est plus celle de Germinal. Nous participons également aux jobs d'été organisés par France Travail et la mission locale, et nous faisons partie de la démarche Les Entreprises s'engagent », relate Sandrine Rouyer.

NASTASIA DESANTI

**CCI.** Foire de Châlons rime avec rentrée et assemblée générale pour la CCI Marne Ardennes. Son président, François Gomariz et de sa directrice générale, Sonia Falourd, ont dressé le bilan de l'année passée mais aussi les perspectives pour celle à venir et au-delà.

## CCI Marne Ardennes : ambitions et actions

Avec le dynamisme qu'on lui connaît, François Gomariz a entamé l'assemblée générale de la CCI Marne Ardennes en rappelant le rôle central de la Foire « moteur de vitalité pour notre région qui incarne, chaque année, l'audace et la résilience de nos entrepreneurs ». C'est en inscrivant son propos dans le contexte national et international - « dette souveraine abyssale, difficultés à recruter, nouvelles technologies, un nécessaire effort de transition environnemental » - qu'il a appelé les chefs d'entreprises à rester « unis ». « Nous portons ensemble depuis 2024 plus de 100 projets concrets à l'échelle de la Marne et des Ardennes. Nos équipes ont pour mission d'accompagner les entreprises : du parcours de création à la cession d'entreprises en passant

par tous les stades de développement, il s'agit d'offrir à chacun des solutions utiles. »

Ainsi, la vente de terrains aux sociétés qui souhaitent se développer contribue non seulement au dynamisme économique territorial mais vient également grossir les finances de la CCI Marne Ardennes qui a pour objectif de développer des modèles pérennes et rentables et une autonomie financière. À ce titre, sa première édition du Festival des entrepreneurs outre le fait de rassembler tout un écosystème en son lieu avait

aussi pour objectif de faire la promotion de son immobilier et des deux étages de son siège, disponibles à la location. Avec un cap clair à 2027 - « transformer l'ambition en action » - la CCI Marne Ardennes développe des projets structurants. Elle a par exemple investi 453 000 € dans la Société Champenoise d'Énergie contribuant à la constitution d'un réseau de chaleur urbain à Châlons, développe des coopérations transfrontalières en contribuant au programme Interreg VI et continue d'œuvrer à de nombreux évènements

(Foire de Châlons, Charleville et Sedan; Nuit de l'orientation, Festival des entrepreneurs, Grand pitch, etc.). Elle investit aussi dans des parcs d'activités et travaille à requalifier des friches industrielles comme celle « Ardenity » à Givet.

2027 marque donc une échéance pour l'équipe de la CCI, qui correspond d'ailleurs de la Chambre (elles devaient se dérouler en 2026) annoncée par la ministre Véronique Louwagie (Commerce, Artisanat, PME et ESS). En premier des grands projets, celui de la future école Neoma (140 M€ d'investissement, 35 000 m<sup>2</sup> de campus, 350 emplois directs) et la requalification de l'ancien site (27 000 m<sup>2</sup> à réhabiliter et revitaliser), ensuite l'aménagement du Métaparc d'affaires RaCCIne ainsi que la création

d'un village TPE / PME sur 6 ha aux Mesneux. Sur la période 2028-2030 la revalorisation d'une friche industrielle à Saint-Brice Courcelles est également prévue pour y implanter, là aussi, un village TPE / PME sur 3,3 ha.

Dans les Ardennes, c'est un plan d'investissement ambitieux qui est prévu avec « le renforcement de l'offre foncière et immobilière, la structuration de partenariats locaux ainsi que l'accélération de l'attractivité économique », détaille François Gomariz. En 2026 débutera la troisième phase de l'aménagement du parc d'activité de La Veuve, sur une surface totale de 57 ha et 450 emplois estimés.

## FUTURE FUSION ENTRE LES CCI ET LES CMA

L'assemblée générale s'est terminée par l'annonce du

président de la CCI Marne Ardennes d'un projet de fusion entre les CCI et les Chambres des Métiers et de l'Artisanat : « Cette fusion présente une symbolique importante : c'est le regroupement des entrepreneurs dans une seule et même institution. Elle pose néanmoins une problématique de taille, puisque les CCI sont organisées sur des territoires relativement restreints - en département ou en multiples départements - tandis que les CMA sont organisées à l'échelle régionale. Localement, nous travaillons déjà ensemble, notamment parce que nous cogérons le CFA de Châlons, mais pas uniquement, avec une gouvernance alternée », indique François Gomariz qui s'interroge sur les modalités de cette éventuelle fusion.

NASTASIA DESANTI

**Travaux publics.** De passage à la Foire de Châlons, le président de la Fédération nationale des Travaux publics appelle à la poursuite des investissements dans une période d'incertitude politique.

# Alain Grizaud : « L'investissement génère de la croissance »



Alain Grizaud est le président de la FNTP.

**Comment se présente cette rentrée 2025 pour le secteur des travaux publics ?**

**Alain Grizaud, président de la FNTP :** On constate quelques signes d'inflexion sur les prises de commandes notamment en juillet, mais les carnets de commandes restent corrects et les

chiffres d'affaires prévisionnels restent stables, si l'on considère une inflation autour de 1,5 %.

En revanche, on entre dans une période de brouillard avec une incertitude politique grandissante. Elle s'ajoute à une année 2026 qui est une année électorale avec les élections municipales. Traditionnelle-

ment, il y a un creux au moment de ces élections. Cette fois, le phénomène pourrait être exacerbé par l'instabilité politique. Résultat, nous ne pouvons pas nous projeter. Nous attendons la loi de finances et le budget, ce dernier est nécessaire pour nous, c'est ce qui permettra de donner confiance à nos clients pour 2026.

**Donc, jusqu'à la fin de l'année, vous vous attendez à un statu quo ?**

**Alain Grizaud :** Qu'est-ce qui déclenche la commande publique ? La première chose c'est une visibilité dans le temps. La deuxième, c'est un soutien budgétaire, notamment au niveau des collectivités locales. Il faut rappeler que les collectivités locales et territoriales pèsent 43 % de notre chiffre d'affaires et 70 % de l'ensemble de la commande publique. Or quand elles sont dans l'incertitude, comme les ménages, elles se contractent et n'engagent pas de dépenses.

**Quels sont les secteurs qui tirent leur épingle du jeu ?**

**Alain Grizaud :** On a malgré tout trois secteurs qui restent très porteurs et ont un peu plus de visibilité : l'énergie, avec la décarbonation, l'eau, avec la protection de la ressource et enfin le rail, qui reste sur les plans passés, avec une visibilité à plus longue échéance mais avec beaucoup de travaux potentiels. En revanche, le secteur routes est en baisse.

**Et sur le plan environnemental ? On en parle beaucoup, qu'en est-il vraiment dans les faits ?**

**Alain Grizaud :** L'environnement reste très porteur avec l'adaptation au changement climatique : dans l'espace urbain, on désimperméabilise, on crée des îlots de fraîcheur, on aménage des cours d'écoles... Le côté préventif est aussi porteur avec la préparation à la décarbonation des énergies et des usages, et, en matière d'eau, la sobriété, la lutte contre les fuites, les pollutions diffuses... Mais les sommes engagées ne sont pas à la hauteur des ambitions souhaitées ou souhaitables.

**Quels messages portez-vous alors auprès des élus, ministres ou parlementaires que vous rencontrez ici sur la Foire de Châlons ou ailleurs ?**

**Alain Grizaud :** Je défends un discours pro-économique. Je ne conteste pas la nécessité de réduire la dette de la France mais cette réduction passe par des économies structurelles de l'Etat, tout en privilégiant l'investissement. L'investissement génère de la croissance, qui elle-même permet de développer la consommation dans un cercle vertueux. Toutes les dépenses ne se valent pas : une dépense d'investissement est beaucoup plus productive et beaucoup plus au service des finances de l'Etat qu'une dépense de fonctionnement.

**Aujourd'hui, l'intelligence artificielle est devenue un élément incontournable pour tous les secteurs d'activités. La FNTP s'est déjà saisie de ces sujets, qui sont porteurs d'avenir.**

**Alain Grizaud :** Oui, nous avons créé une école digi-

tale, qui s'appelle TP Demain, totalement ouverte, en open source. Tout le monde peut y trouver des modules selon le métier ou la compétence qu'il veut développer. Parmi ces modules, il y aura aussi de l'IA.

Aujourd'hui, il faut faire de la pédagogie sur l'IA. Elle suscite des craintes, notamment au niveau des emplois. Mais pour ce qui nous concerne, je crois qu'elle sera surtout une assistance, notamment en matière de sécurité sur les chantiers ou encore pour de l'assistance sur les dommages aux ouvrages, par exemple.

En matière de prédictivité aussi, elle peut permettre, grâce au jumeau numérique, de connaître les cycles de vie des infrastructures, de calculer les défaillances et les risques de fuite dans les conduites, et de mieux planifier l'entretien et la rénovation des infrastructures. L'IA devrait nous permettre de prioriser, de mieux séquencer et aussi de faire de la programmation pluriannuelle.

BENJAMIN BUSSON

**Agriculture.** Le Crédit Agricole du Nord Est et la FDSEA ont tenu leur traditionnelle conférence de rentrée sur la Foire de Châlons, avec LA thématique d'actualité : comment conjuguer agriculture et intelligence artificielle ?

# IA : une révolution pour l'agriculture

L'agriculture fait aujourd'hui face à de multiples enjeux : produire mieux et davantage, s'adapter aux aléas climatiques et sanitaires, répondre aux réglementations et aux attentes des consommateurs tout en intégrant les transitions énergétiques. Et comme toujours, l'agriculture s'est adaptée aux évolutions technologiques, elle s'empare aujourd'hui de l'intelligence artificielle qui peut être un véritable atout pour relever tous ces défis. « On mesure aujourd'hui d'innombrables informations grâce aux téléphones portables, aux satellites et aux instruments agricoles. À partir de ces données, on peut extraire des informations pertinentes pour mieux comprendre et gérer les systèmes agricoles », fait savoir Jacques Sainte-Marie, Mathématicien, directeur de recherche à l'Inria (Institut national de recherche en sciences du numérique). L'intelligence artificielle per-

met donc de traiter cette complexité grâce à des modèles statistiques et génératifs qui analysent les comportements et les corrélations dans les données. Le mathématicien prend ainsi en exemple l'actualité champenoise : « Ces modèles permettent par exemple de mieux planifier les vendanges, en tenant compte des déplacements des vendangeurs et de l'organisation des parcelles, ce qui aurait été beaucoup plus difficile à gérer avec des méthodes traditionnelles... », livre celui qui est lui-même issu d'une famille agricole et viticole.

## 2 % DE L'ÉLECTRICITÉ MONDIALE

Néanmoins, l'IA n'est pas infaillible et elle a une empreinte environnementale significative. « Les data centers sont très gourmands en énergie, notamment ceux situés aux États-Unis où 80 % du cloud mondial est concentré. Cette situation pose aussi la ques-



Le mathématicien Jacques Sainte-Marie et l'agriculteur expert en IA, Hervé Pillaud ont décrit les avantages de l'IA pour le monde agricole.

tion de la souveraineté technologique et alimentaire : pour assurer une autonomie réelle, il est nécessaire de stocker et de traiter les données agricoles sur notre territoire », insiste pour sa part Hervé Pillaud, ancien éleveur engagé à la FNSEA et à la Ferme digitale et qui a consacré 40 ans de sa vie à modéliser l'agriculture. L'enjeu est ainsi de distinguer le

gain pour l'environnement et son coût écologique. Jacques Sainte-Marie annonce que l'empreinte totale du numérique est de 4,4 % de l'électricité mondiale (la mobilité représente 30 % et l'alimentation environ 20 %). « Pour l'IA spécifiquement, environ 2 % de l'électricité sert à l'alimentation des grands systèmes IA, et cette part devrait rester relativement

stable dans les années à venir. »

Une des applications indispensables pour les agriculteurs concerne la météo mais aussi le climat, avec des modélisations sur les évolutions. « La météo couvre quelques jours, jusqu'à 15 jours environ ; le climat, ce sont des années. Et les systèmes qui ressortent des informations basées sur le climat des dix ou vingt dernières années, on ne les a pas encore totalement intégrés. »

Si certains agriculteurs peuvent être réticents à utiliser ces nouvelles technologies, pour Hervé Pillaud, « beaucoup d'exploitants utilisent déjà ces outils sans le savoir, notamment via la robotique appliquée à l'agriculture et les OAD (outils d'aide à la décision). On est à l'aube d'une vraie révolution avec l'arrivée de l'intelligence artificielle générative. Les nouveaux agents permettront, par exemple, de savoir si c'est le bon jour pour semer du blé ou du maïs. L'IA générative pourra aussi préserver les savoirs

d'usage : les groupes WhatsApp d'agriculteurs, qui contiennent beaucoup de données perdues, deviendront exploitables. La génétique aussi implique énormément de données : le génome d'une plante, d'un animal, de l'humain, ce sont des données massives. Il faut relier ces données aux caractéristiques utiles à l'agriculture. On peut accélérer les sélections variétales, par exemple pour le blé, le maïs, le riz ou la pomme de terre », insiste celui qui a aussi travaillé sur la génétique bovine. Hervé Pillaud appelle aussi les agriculteurs à s'emparer collectivement de l'IA et à se former. « Les agents IA remplaceront peu à peu les OAD, mais il est essentiel que les organisations agricoles utilisent l'IA collectivement, plutôt qu'individuellement. Enfin, la formation est cruciale. On doit former des formateurs compétents et créer de vrais référentiels de formation. »

NASTASIA DESANTI

**Supplément.** Matot Braine vient de dévoiler la 9<sup>e</sup> édition de son supplément annuel, **La Marne en Chiffres 2025**, 100 pages de statistiques dans une trentaine de thématiques et la mise en avant de la dynamique économique du territoire.

## Lancement réussi pour La Marne en Chiffres 2025



Michel Guyomard, président de la Générale de Participations, Jean-Marc Roze, Président du Département de la Marne, Benjamin Busson, rédacteur en chef des Petites Affiches Matot Braine et Matthieu Bouché, responsable communication BTP CFA Grand Est.



Louis-Xavier Forest, Secrétaire général FFB Marne et FFB Grand Est, Corinne Daheron, déléguée territoriale Medef Marne, Valéry Gissat, directeur général Reims Events, Christian Brethon, président de l'UIMM Grand Est et Timothée Duguit, Pdg du groupe Duguit Technologies.



Myriam RICARDE, Conseillère Régionale Grand Est, Lise Magnier, Députée de la Marne et Anne-Sophie Romagny, Sénateur de la Marne.



Sonia Falourd, directrice de la CCI Marne-Ardennes, Sylvain Mary, élu à la CCI Marne-Ardennes et Marion Marquigny, responsable communication CCI Marne-Ardennes.



Alexandre Farro, président du Medef Grand Est et Cédric Chevalier, Sénateur de la Marne.



Jean-Michel Christe, directeur BTP CFA Grand Est, Aurélien Cattez, directeur BTP CFA Ardennes, et Djamel Aksas, directeur BTP CFA Marne.



Jérôme Mât, vice-président Châlons Agglo, Ludovic Vachet, président de l'UCIA Châlons, Jacques Rouchaussé, ancien président du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, et Noémie Brisson, directrice du développement économique Châlons Agglo.

# « L'entreprise, c'est l'intérêt supérieur de la Nation »

**CPME.** Entrepreneur dans le secteur des services à la personne et créateur de plusieurs entreprises dans la tech, Amir Reza-Tofighi a été élu président de la CPME en janvier 2025. Entretien avec le plus jeune président de l'organisation patronale.

**U**n mot sur le projet de budget de François Bayrou et les 40 milliards d'économies pour 2026 ? Et sur les menaces qui pèsent sur le gouvernement ? Quels impacts sur les entreprises ?

**Amir Reza-Tofighi :** Dire aux Français qu'il y a un problème de déficit et qu'il y a un problème de compétitivité d'entreprise et que, en même temps, il faut que la France rembourse ses dettes mais ne fasse pas peser l'effort sur ses entreprises plus qu'aujourd'hui, c'est déjà courageux. Donc il faut noter le courage du Premier ministre dans l'exercice qu'il a fait en juillet dernier. Il y a sûrement des ajustements à faire, mais le constat est le bon quand on dit que les entreprises doivent être protégées. Cela ne veut pas dire qu'on est d'accord avec toutes les mesures mais c'est un budget qui, dans un moment difficile économiquement et dans une situation internationale qui est particulière, rappelle qu'il faut protéger les entreprises.

**La suppression des jours fériés, cela vous semble une bonne solution ?**

**Amir Reza-Tofighi :** Nous avons toujours dit que c'est par le travail en plus et par l'activité que nous pourrions résoudre les problèmes du pays. Maintenant, très concrètement, sur ces deux jours fériés l'entreprise paie une cotisation supplémentaire alors que les chefs d'entreprise n'ont pas la certitude que leur activité sera impactée positivement en retour. Ils peuvent donc le vivre comme un prélèvement supplémentaire. On voit bien que cette mesure n'a pas beaucoup de soutien, c'est typiquement le genre de choses sur lesquelles il faudra revenir dans le budget final.

**Le fait qu'un gouvernement mette en jeu sa confiance le 8 septembre, à la rentrée, avant même d'avoir discuté avec tout le monde, c'est quand même peu propice à la confiance, non ?**

**Amir Reza-Tofighi :** Ce qui est sûr, sans vouloir commenter les décisions politiques, c'est qu'on a besoin d'avoir un climat économique le plus stable possible et d'avoir des perspectives.

Aujourd'hui, les entreprises, si elles n'ont pas une perspective de lisibilité, de visibilité et un climat politique stable, le risque, c'est qu'elles aient le pied sur le frein au niveau des investissements, qu'elles ne recrutent pas, qu'il y ait une baisse d'activité et que le moral des patrons ne soit pas bon... Que la confiance soit votée ou non, le plus important c'est qu'on sache où on va !



Amir Reza-Tofighi : « La conséquence d'avoir mis le financement d'une grande partie du financement du modèle social sur les travailleurs, c'est que la promesse républicaine de la méritocratie, de l'élévation dans la société par le travail n'existe plus aujourd'hui. »

**Comment décririez-vous la situation économique actuelle des TPE et PME françaises ? Sentez-vous un climat favorable à la bonne marche de l'économie ?**

**Amir Reza-Tofighi :** Disons que le spectacle politique actuel n'est pas très beau à voir pour un entrepreneur. Très concrètement, nous n'avons pas le choix : tous les jours nous devons continuer à gérer notre activité, à payer nos salariés, à servir les clients... La réalité, c'est que nous devons faire avec cette instabilité chronique. Se dire que ça va recommencer, c'est un peu exaspérant.

J'insiste sur le fait que le débat public est sain, bien évidemment, mais il faut une vision partagée. Cette vision partagée doit transcender tous les partis. Et je pense qu'elle existe car il faut bien dire qu'on a, en France, la chance d'avoir sur tous les territoires des entreprises qui sont prêtes à répondre à tous les défis du pays et qu'on doit les protéger. Ça ne devrait même pas être un sujet de débat, tout le monde devrait défendre l'entreprise. L'entreprise, c'est l'intérêt supérieur de la Nation.

**Le nombre de défaillances d'entreprises ne cesse de progresser. Les PME sont particulièrement touchées, que propose la CPME ?**

**Amir Reza-Tofighi :** Aujourd'hui, on

est sur un plateau haut de défaillances, on a retrouvé les niveaux hauts d'avant covid. La particularité des défaillances d'entreprises aujourd'hui c'est que c'est un sujet sectoriel, avec un secteur du bâtiment qui est très touché, tout comme celui de la restauration, du fait de changements de mode de consommation, par exemple.

Au niveau national, nous sommes touchés de plein fouet par l'incertitude politique et économique. Il n'y a pas de réponse simple et globale.

Le pire c'est que dans les dix années qui viennent, on a un nombre très important d'entreprises qui devront être reprises car aujourd'hui un quart des dirigeants de PME et d'ETI qui ont plus de 60 ans et 11% ont plus de 66 ans. Mais est-ce qu'on donne envie aujourd'hui aux Français de se dire « je vais être entrepreneur, je vais reprendre une entreprise, je vais prendre un risque et je vais y mettre mes économies » ? Franchement, ça ne donne pas envie et c'est encore plus dramatique parce que de nombreuses entreprises en bonne santé peuvent fermer faute de trouver un repreneur.

Et ça, c'est un mur qui va arriver devant nous.

**Le fait que le modèle social repose entièrement sur l'entreprise et sur le travail est lui aussi un problème**

**majeur de notre système...**

La conséquence d'avoir mis le financement d'une grande partie du modèle social sur les travailleurs c'est que la promesse républicaine de la méritocratie, de l'élévation dans la société par le travail n'existe plus aujourd'hui.

Il y a une vingtaine d'années, il fallait 20 ans pour doubler son salaire, hors inflation. Aujourd'hui, il faut plus de 40 ans, il faut plus qu'une carrière complète pour doubler le salaire. Très concrètement, ce qui est insoutenable pour un chef d'entreprise c'est d'avoir le sentiment que nos salariés ne gagnent plus assez, qu'ils ont du mal à se loger, qu'ils perdent en pouvoir d'achat et qu'ils nous en veulent même, parfois. Et que nous, chefs d'entreprise, nous payons toujours plus, ça nous coûte toujours plus cher et nous n'avons plus les moyens de payer davantage.

C'est insoutenable et derrière on entend encore des débats sur l'augmentation du coût du travail, c'est incompréhensible. Je ne comprends même pas qu'il n'y ait pas une sorte d'unanimité dans le débat public pour dire que les travailleurs ne gagnent plus assez.

Aujourd'hui nous avons 20% de charges salariales. Soyons un peu révolutionnaires : faisons sauter ces 20% de charges salariales, ça fait 20% d'augmentation de salaire immédiate pour tous les salariés, et qu'on l'applique en priorité pour les plus bas salaires. Aucun politique n'aurait fait autant pour le pouvoir d'achat. Évidemment, il faudrait trouver des recettes pour compenser, mais c'est un débat intéressant à conduire. Car personne n'a envie de payer plus d'impôts pour un État qui n'est pas bien géré, pour un puits sans fond.

Et je fais le pari que si on dit que le projet, c'est de trouver des recettes pour transférer 150 milliards d'euros aux travailleurs en baissant de 20% les charges salariales, vous verrez qu'il y aura un vrai consensus. On peut accepter d'augmenter certains impôts - que ce soit sur les plus riches ou la flat tax par exemple - si on sait que l'argent aux travailleurs, pour les gens qui font avancer les entreprises et qui construisent l'économie de demain.

**Les droits de douane de Donald Trump sont un frein au développement international, notamment ici en Champagne. Quelle est votre position sur le sujet ?**

**Amir Reza-Tofighi :** Depuis le début de l'année nous avons un président américain qui n'est pas dans une logique rationnelle, même sur certains constats, il n'a pas forcément tort

et obtient des résultats. Les réponses apportées sont très risquées pour l'économie mondiale.

La réalité, aujourd'hui, c'est qu'il y a un sujet de diversification de l'export pour les entreprises. Il faut moins dépendre d'un marché américain au profit d'autres marchés. Il y a des marchés asiatiques par exemple, des pays de l'Asean (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) qui sont des zones économiques de demain et qui justement veulent garder une sorte d'indépendance vis-à-vis des États-Unis et de la Chine. Il faut donc que les entreprises françaises parviennent à réinvestir sur l'export et pas uniquement sur les marchés sur lesquels on avait déjà nos habitudes.

Le problème n'est pas que sur les taxes douanières américaines, il concerne aussi le taux de change euro-dollar qui a pris 10% donc l'impact sur un produit vendu aux États-Unis est de 20%. Il faut comprendre qu'on est entré dans ce monde-là maintenant, il faut se dire que c'est un invariant et même si cela peut changer, il ne faut pas espérer que ça change demain.

Ma conclusion de cette séquence avec Donald Trump, c'est que l'Europe n'a pas de levier politique. Elle n'est pas capable de négocier dans un rapport de force, elle n'est pas capable de faire ce que les Chinois ont fait. Si l'Europe ne redevient pas une institution qui protège son économie et qui est capable de rendre plus fort le collectif, elle perdra toute sa raison d'être

**C'est quoi la méthode Amir Reza-Tofighi pour faire bouger les lignes ?**

**Amir Reza-Tofighi :** C'est une méthode simple, l'économie réelle au service du partage de la valeur. Je pense qu'il faut que les chefs d'entreprise prennent la parole. Nous avons été trop absents du débat public, et l'opinion publique n'est plus habituée à entendre la parole simple de l'entrepreneur, celle du pragmatisme et du bon sens. Ce qu'on vit dans des entreprises aujourd'hui, c'est la réalité de la France, c'est le tissu économique local, c'est un des derniers lieux de cohésion sociale et c'est dans l'entreprise qu'on crée la valeur, collectivement.

Je pense qu'on a vraiment besoin de l'entendre aujourd'hui, parce que l'entreprise est vraiment un des derniers lieux où on peut tous s'entendre sur le fait que c'est ici qu'on construit les solutions aux défis de demain.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR BENJAMIN BUSSON

**Textile.** Le fonds d'investissement américain rachète Petit Bateau au groupe Rocher et confirme l'ancrage troyen.

# Petit Bateau vogue sur la vague californienne Regent



Après un retour à la croissance en 2024, les ventes B2C ont progressé de +2,7 % au premier semestre 2025.

La holding d'investissement privée américaine Regent va reprendre Petit Bateau, marque troyenne iconique du prêt-à-porter pour enfants, labellisée Entreprise du patrimoine vivant

depuis 2023. Le projet de reprise a été présenté aux représentants du personnel le 4 septembre dernier pour engager le processus. « Nous abordons cette étape avec responsabilité et optimisme, en

puisant notre force dans notre identité, notre culture et notre ancrage local », déclare Alexandre Rubin, directeur général de Petit Bateau, dans un communiqué du Groupe Rocher. Pour Michael Reinstein, président de Regent, « Petit Bateau est une institution française avec des racines profondes à Troyes, un artisanat réputé et une place précieuse dans la vie des familles du monde entier (.../...). Nous honorerons cet héritage en sauvegardant ce qui rend Petit Bateau irremplaçable : ses traditions artisanales, son esprit français et la confiance que les familles placent dans chaque vêtement, pour que son héritage se perpétue pour les générations futures ».

Annoncée en janvier dernier, la volonté du Groupe Rocher de se recentrer sur son activité cosmétique avait eu localement l'effet d'une bombe dans un secteur textile déjà fortement fragilisé par la fast fashion. François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole, s'était engagé dès cette annonce à favoriser une reprise qui préserve la marque et

le fleuron industriel troyen. Il salue donc « la dynamique positive que ce changement de gouvernance peut offrir à Petit Bateau. Nous resterons naturellement présents aux côtés des équipes et des partenaires concernés, pour que cette entreprise historique demeure un pilier du tissu économique troyen. La pérennité d'une marque aussi emblématique que Petit Bateau est un enjeu stratégique fort pour Troyes et son agglomération ».

## UNE CROISSANCE AMORCÉE FAVORABLE

Le changement d'actionnaire qui se fait dans un contexte favorable de regain des ventes dans les boutiques et de croissance confirmée en e-commerce notamment vers le Japon. « Après un retour à la croissance en 2024, nos ventes B2C ont progressé de +2,7 % au premier semestre 2025. L'activité e-commerce poursuit également sa croissance, notamment en France (+5,6 %) et au Japon (+8,3 %). Cela confirme la vitalité d'une marque bien-aimée, vivante et tournée vers

l'avenir avec confiance », précise Alexandre Rubin. Une tendance qui pourra se confirmer avec la gouvernance de Regent spécialiste des stratégies de revitalisation de marques patrimoniales comme DIM en France, ou Bally en Suisse. L'acteur opère dans les secteurs de la consommation, de l'industrie, de la technologie et des médias. Le groupe Rocher a pris le temps d'une transmission constructive et tournée vers l'avenir. « Le choix de Regent reflète notre volonté d'obtenir les meilleures conditions possibles pour le développement à long terme de Petit Bateau », explique Jean-David Schwartz, directeur général du Groupe Rocher. « Regent donnera à la marque l'élan dont elle a besoin pour réaliser ses ambitions, tout en préservant les racines et l'identité qui sont ses plus grandes forces ». Le cédant assure également rester proche des équipes pour assurer une transition fondée sur le dialogue. À Troyes, l'usine emploie 600 salariés.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Artisanat.** Rémy Desnoyers, propriétaire du site Doré Doré veut faire revivre les lieux avec une supérette, un restaurant, un hôtel et base de loisirs et des espaces pour les entreprises.

# Factory D : la nouvelle vie de l'usine Doré Doré

« Je peux le faire, je suis confiant », affirme Rémy Desnoyers. Les nouveaux propriétaires du site historique de la bonneterie Doré Doré se retrouvent les manches. Tout d'abord, pour transférer à Fontaine-les-Grès leur entreprise générale du bâtiment 3GBAT implantée à Praslin (10). Puis, pour créer une supérette, un restaurant, un hôtel de niveau 3 étoiles, une piscine, des espaces entreprise et une base de loisirs et de culture dans les 18 000 m<sup>2</sup> de plateaux et les deux hectares de forêt. « Nous avons organisé une journée portes ouvertes en juin dernier et j'ai écouté les personnes. Elles m'ont fait des suggestions, et je me suis dit, pourquoi pas ! » Rémy Desnoyers et son épouse Audrey se lancent alors dans l'aventure avec Factory D. « En tant qu'entrepreneur, j'ai envie de m'amuser et de convertir ce lieu. Je veux qu'ici, ce soit un carrefour social et que tout le monde puisse participer à des activités ».

Le chantier s'annonce gigan-



Un futur hôtel restaurant est prévu à Fontaine-les-grès.

tesque. Le site de la marque bicentenaire est à l'abandon depuis 2012, année du transfert de la production Doré Doré en Italie. Dans un premier temps, Rémy Desnoyers l'a sécurisé

et assuré. L'usine a, en effet, subi les assauts de visiteurs malintentionnés et des Urbex, les amateurs de vidéos réalisées dans des sites industriels désaffectés.

## UNE MÉTAMORPHOSE À 17 MILLIONS D'EUROS

Achetée 100 000 euros, la friche doit maintenant être dépolluée avant d'engager les travaux. L'enveloppe arrêtée de 17 millions d'euros sera notamment portée par des investisseurs nationaux. « Ce n'est pas une somme qu'on engage facilement, mais une reconversion de friche, c'est plus simple qu'une construction ». Factory D a d'ores et déjà recruté un chargé de mission pour travailler sur la faisabilité technique et financière du projet. Les travaux doivent démarrer début 2026 pour s'achever en 2032.

À 42 ans, Rémy Desnoyers dirige plusieurs sociétés dont l'entreprise générale 3GBAT et PE-GASE et AMANI, des sociétés de promotion immobilières et une société de négoce de matériaux. Adhérent à l'UPREN (union patronale régionale de Romilly et Nogent) pour travailler en concertation avec ses membres, il bénéficie aussi des conseils de son voisin Olivier Choiselat, PDG de Larbaletier. La visite de Philippe Pichery, président du Conseil

départemental et Nathalie Broyart, sous-préfète de Romilly-sur-Seine et du maire Ludovic Vallarcher, lui a permis de présenter la destinée de la friche industrielle et sa détermination. « Je suis un entrepreneur et j'ai un cap. Même si la mer est difficile, je sais nager et je vais y aller. Si j'ai la chance d'avoir des partenaires, ce sera très bien », souligne Rémy Desnoyers. Pour Philippe Pichery, la rencontre est l'occasion de « comprendre les projets qui peuvent se dessiner, de faire connaissance avec le propriétaire. C'est un projet qui n'est pas anecdotique. Les bonnes fées vont se pencher dessus ».

D'ores et déjà, les propriétaires ont commencé le nettoyage et dégager la façade avec l'horloge de la végétation pour lui redonner un premier souffle. « Quand nous sommes arrivés, nous avons été émerveillés par l'endroit. L'entreprise Doré Doré a créé tout le village autour, c'est de là que tout est parti et de là que tout a été abandonné. Les choses vont se faire maintenant ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Événement.** Constituant le moment fort de la rentrée économique dans les Ardennes, la 89<sup>e</sup> édition de la Foire de Sedan débutera le 12 et s'achèvera le 17 septembre. 35 000 visiteurs y sont attendus.

# La Foire de Sedan octogénaire et toujours aussi dynamique



Une centaine d'exposants de la filière agricole tiendront un stand sur 11 000 m<sup>2</sup> de terrains disponibles pour leurs machines et matériels.

Plus ancienne Foire de rues du Nord-Est puisque créée en 1927, la Foire de Sedan, organisée par l'UCIA avec la collaboration d'Ardennes Génétique Élevage et dont la réputation dépasse le cadre du département va battre son

plein durant six jours à partir du vendredi 12 septembre. « Cette 89<sup>e</sup> édition, toujours gratuite - un des rares cas de ce type en France - et qui a nécessité un an de travail, va s'efforcer de répondre aux attentes du public et tenter d'innover, tout

en se situant entre tradition et modernité. Ce qui est essentiel pour donner un nouveau souffle à un évènement qui veut aussi suivre l'air du temps », indique le maire de Sedan, Didier Herbillon, dont la commune a apporté son écot financier à hauteur de plus de 70 000 euros.

## RETOUR DES ANIMAUX

Cette année, le gros évènement est le retour des animaux. « La crise sanitaire étant passée, la Foire agricole qui s'étale en cœur de ville sur les trois hectares de la zone de la prairie va pouvoir accueillir 460 bovins (un record !) 200 chevaux de trait ardennais et 325 ovins dans les différents concours mis en place sur les trois hectares de terrain pour valoriser le savoir-faire des éleveurs. Les lapins et volailles auront aussi la part belle », résume Frédéric Leblond, président d'Ardennes Génétique Élevage et organisateur de la Foire, qui a déjà fait savoir que l'année 2026 sera celle d'un concours national charolais.

Une centaine d'exposants de la

filière agricole tiendront un stand sur 11 000 m<sup>2</sup> de terrains disponibles pour leurs machines et matériels ainsi que les produits de terroir. Cette année, la ferme pédagogique qui accueille 1 550 élèves en deux jours et l'exposition avicole seront réunies sous le même chapiteau et un salon des vignerons sera ouvert au public.

## UNE PLACE PLUS IMPORTANTE POUR LA FORMATION

Le village métiers et formation (400 m<sup>2</sup>), créé en 2024, pour rencontrer les professionnels et échanger sur les filières d'apprentissage va prendre plus d'ampleur. Alméa, le BTP CFA et l'UIMM s'y associeront avec, sur place, quinze organismes de formation. Ce village est financé par le Fonds Social Européen (FSE), la Région Grand Est, la CCI Marne Ardennes, la CMA Grand Est et le Crédit Agricole du Nord Est.

Concernant la Foire commerciale, elle s'articulera autour de quatre pôles implantés place d'Alsace-Lorraine (pôle habitat de plus de 50 exposants, secteur boisson et

restauration et scène musicale), sur le quai de la Régente (dédié aux familles et aux jeux d'enfants) et les rues Leclerc, Gambetta, Carnot ainsi que les places Crussy et de la Halle qui accueilleront 150 camelots et leurs étals.

Comme l'année passée, la place d'Armes se transformera, elle, en Puces avec un chapiteau de 400 m<sup>2</sup> rempli d'espaces voués au marché de l'antiquité, de la brocante et de la restauration de meubles. La présence de deux animateurs de France 2, François Cases Bardina et Stéphane Vanhandenhoven de l'émission « Affaire conclue » est annoncée.

## APRÈS CHÂLONS, SEDAN POUR LA CCI MARNE ARDENNES

La CCI Marne Ardenne proposera, pour sa part, des portraits d'entrepreneurs, une rencontre avec des PME audacieuses ainsi que des temps de rencontres et d'échanges dont un sur la création/reprise d'entreprises.

PASCAL REMY

## Partenariat

### Convention de partenariat entre l'URCA, NEOMA et la Centrale nucléaire de Chooz



Dans le cadre de la 79<sup>e</sup> Foire de Châlons, l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), NEOMA Business School et la Centrale nucléaire de Chooz ont officialisé, vendredi 30 août 2025, la signature d'une convention de partenariat. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du programme pilote industrie du projet DeMETeRE, plus précisément autour du livrable « Simulation et réalité virtuelle ».

Cette convention marque une étape clé dans la dynamique de collaboration entre l'URCA et les acteurs industriels du territoire. L'URCA, NEOMA et la Centrale nucléaire de Chooz sont ainsi réunis autour d'un objectif commun : concevoir des contenus pédagogiques innovants, ancrés dans les réalités industrielles actuelles et futures. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans une logique de développement territorial et de valorisation des filières industrielles, en particulier celle du nucléaire, au cœur de la Champagne-Ardenne.

Au cœur de cette convention, une étude de cas immersive en réalité virtuelle : un outil de simulation de gestion de crise, conçu pour placer les étudiants managers dans des situations critiques nécessitant des décisions rapides et pertinentes, permettant ainsi une expérimentation pédagogique impossible à réaliser dans le monde réel.

Ce projet est une première pierre d'un partenariat durable, qui ambitionne de créer des contenus pédagogiques co-construits par les mondes académique et industriel. Ces contenus bénéficieront à l'ensemble des établissements partenaires, mais également aux professionnels du secteur.

## SIA

### La Marne à nouveau présente au Salon International de l'Agriculture de Paris en 2026

Le mardi 2 septembre 2025, le Département de la Marne, la Foire de Châlons, la Chambre d'agriculture de la Marne et l'Agence de développement touristique (ADT) de la Marne ont signé une convention afin d'officialiser leur participation conjointe au Salon international de l'agriculture (SIA) 2026, pour la deuxième année consécutive. Véritable succès en 2025, ce partenariat a permis de mettre en valeur le savoir-faire et les produits des producteurs et agriculteurs marnais. À cette occasion, les ambassadeurs du « Made in Marne » et de « Bienvenue à la ferme Marne » ont pu proposer une véritable vitrine pour promouvoir le territoire.

Le Salon international de l'agriculture de Paris, avec ses 600 000 visiteurs chaque année, permet au grand public de rencontrer celles et ceux qui façonnent l'agriculture marnaise, mais également de découvrir les produits locaux issus de tout le territoire. Pour cette nouvelle édition, avec un stand plus visible de 100 m<sup>2</sup>, un espace sera dédié au tourisme et à l'attractivité permettant ainsi aux communes,

intercommunalités et offices de tourisme de participer.

## Signature

### Un protocole pour une meilleure indemnisation des exploitants agricoles évincés dans la Marne

À l'occasion de la 79<sup>e</sup> Foire agricole de Châlons-en-Champagne, Bruno Soulié, directeur départemental des Finances Publiques, Pascal Collard, président de la Chambre d'agriculture de la Marne, Hervé Lydie, président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Marne, et Julien Bouquemont, président des Jeunes Agriculteurs de la Marne, ont officiellement signé le protocole d'indemnisation des exploitants agricoles évincés. Ce protocole vise à simplifier et améliorer le processus de règlement amiable des indemnisations pour les exploitants agricoles évincés dans le cadre d'expropriations. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Dans un contexte de forte pression foncière et de réduction continue des surfaces agricoles, ce dispositif entend garantir une évaluation plus juste et plus rapide des préjudices subis. Il prend en compte la réalité économique des exploitations et les spécificités locales du marché foncier.

La Marne, comme de nombreux départements français, est confrontée à une érosion progressive de ses terres agricoles. Entre 2010 et 2024, le département a perdu environ 6 000 hectares de terres agricoles, principalement en raison de l'urbanisation, de l'artificialisation des sols et de l'abandon progressif de certaines parcelles. Ce phénomène fragilise durablement le tissu agricole local et national.

**Justice.** Les nouveaux magistrats du ressort de la Cour d'Appel de Reims ont prêté serment. Ils sont entrés en fonction dès le 1<sup>er</sup> septembre auprès des tribunaux de Reims, Charleville-Mézières, Châlons-en Champagne et Troyes.

# Cour d'Appel de Reims : 18 nouveaux magistrats



Autour du premier président de la Cour d'Appel et de la procureure générale près la Cour d'Appel (au centre), les nouveaux magistrats qui ont prêté serment.

voyant les effets conjugués de la Loi de programmation pour la justice (2023) et du travail accompli au sein de la Cour pour renforcer les équipes.

Ainsi, les quelque 150 magistrats (siège et parquet confondus) répartis dans les tribunaux marnais, ardennais et auvois, devraient retrouver une charge de travail... supportable, selon les mots du premier président, en tout cas plus conforme au concept d'efficacité du ministère de la Justice : bien travailler, avec efficacité.

Toutefois, malgré ces arrivées, trois postes de magistrats ne sont toujours pas pourvus au siège, et un au parquet.

## UNE FEUILLE DE ROUTE EXIGEANTE

Dominique Laurens, procureure générale, rappelait aux jeunes magistrats la double dimension de leur serment\* : l'engagement personnel de rester "droit" ; l'engagement collectif dans le souci du bien commun avec tous ceux qui concourent à la justice. « À tous, ajoutait la procureure, vous devez courage, travail, écoute, respect pour servir notre pays, notre démocra-

## LES MAGISTRATS INSTALLÉS

**Cour d'Appel de Reims** - Auditrices de justice auprès du premier président : Virginia CHAUVET-PEILLEX, Eve-Marie LE MOING, Margaux WAHBA-HOURCADE ; substitute auprès de la procureure générale : Gwenaëlle PATTON.

**Tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne** - Juge d'instruction : Mathieu GRUSON ; juges des contentieux de la protection : Irène PONCET-DUARTE, Manon REMY.

**Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières** - Juge : Élodie AMICO ; juges d'instruction : Mathilde HOARAU, Mathieu JOUBERT ; juge des enfants : Marie BAUQUIS ; juge de l'application des peines : Eve BENAZETH.

**Tribunal judiciaire de Troyes** - Juge d'instruction : Julie KLEIN ; juge des enfants : Marie LETANG ; juges de l'application des peines : Méline FERRAND, Coline RAMON.

Substituts du procureur de la République : Juliette ROUX, Alexis SIMOES.

18 nouveaux magistrats ont prêté serment le 29 août et sont à pied d'œuvre depuis le 1<sup>er</sup> septembre, dans les tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Reims. En outre, ils seront rejoints sous peu par quatre autres magis-

trats. Ces 22 arrivées (18 pour le siège, 4 pour le parquet) contribuent à l'amélioration et à la stabilisation de la situation du ressort, entamée depuis quelques années. Ce dont se félicitait Christophe Regnard, premier président de la Cour d'Appel, y

tie, nos valeurs. » Si la feuille de route est exigeante, elle s'exercera cependant « au sein d'une Cour d'Appel à taille humaine, où il est agréable de travailler, dans la solidarité de ses membres », comme le soulignait Christophe Regnard.

\* « Je jure de remplir mes fonctions avec indépendance, impartialité et humanité, de me comporter en tout comme un magistrat digne, intègre et loyal et de respecter le secret professionnel et celui des délibérations. »

JACQUES RIVIÈRE

## Bilan

### Bus France services : premier bilan et évolution de la cartographie



Avec la création de Bus France services en 2023, le Département de la Marne, en lien avec l'État au travers du label France services, s'attache à maintenir une offre de services de proximité pour faciliter le quotidien des habitants, notamment dans les secteurs les plus isolés et les plus fragiles.

Après presque deux ans de mise en circulation, le bilan est positif, puisque le Bus France services a accompagné 1 572 personnes dans la réalisation de 2 844 démarches administratives du quotidien.

Pour un budget annuel de 250 000 €, le Bus France services permet d'apporter,

une demi-journée par mois, une écoute, des conseils de premier niveau et une aide pour effectuer des démarches administratives en ligne dans des domaines variés : santé, famille, retraite, logement, impôts, état civil, accès aux droits. Deux travailleurs sociaux accueillent les usagers en leur offrant un accompagnement personnalisé.

L'analyse des premiers bilans a montré que, dans certaines communes, la fréquentation restait très ponctuelle, témoignant de besoins plus limités (allant de 1 personne à 4 personnes par demi-journée, voire d'une absence de fréquentation totale). Aussi, afin de garantir une utilisation optimale du service et de concentrer les moyens là où les habitants en ont le plus besoin, la cartographie a été réajustée pour la tournée août 2025 - août 2026. Cette évolution a été définie en concertation étroite avec les élus locaux et à partir d'un recensement des besoins mené sur l'ensemble du territoire. Les communes qui ne seront plus desservies (Auve, Boissy-le-Repos et Chamery) conservent par ailleurs l'accès à d'autres solutions de proximité (Maison France services, Circonscription de la solidarité départementale, conseiller numérique).

Deux nouveaux points d'étape viennent ainsi renforcer la couverture du territoire :

- Sézanne, qui ne bénéficie pas de Maison France services à proximité immédiate ;
- Le Meix-Tiercelin, commune isolée dans laquelle est positionné l'ESAT Les Antes, accueillant des travailleurs présentant un handicap psychique.

Avec cette nouvelle cartographie, le Département veut poursuivre son engagement : assurer un service public de proximité, accessible et adapté aux besoins réels des habitants pour ne laisser personne de côté.

En bref

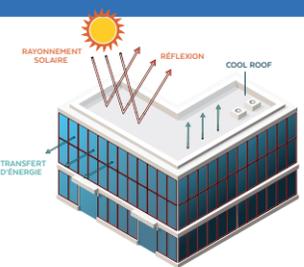


**DÉCOR & SOL LAURANT**

PRÉSENTE

# COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour **RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS** TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



RAYONNEMENT SOLAIRE, REFLEXION, COOL ROOF, TRANSFERT D'ÉNERGIE

**UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE**

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

**LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE**

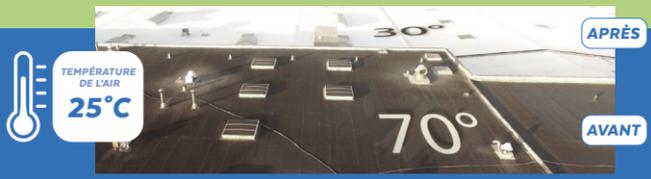
**ÉCONOMIES ASSURÉES**

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

**ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ**

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

**OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !**



TEMPÉRATURE DE L'AIR 25°C (AVANT) / 70°C (APRÈS)

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36 — [dsl-decoration.fr](http://dsl-decoration.fr)

**+5,1%**

En juillet 2025, les prix agricoles à la production accélèrent en rythme annuel (+5,1 % après +0,9 % en juin).

Sur un mois, les prix à la production des produits agricoles non impactés par un caractère saisonnier - hors fruits et légumes (y compris les pommes de terre), fleurs coupées et plantes en pots - sont quasi stables (-0,1 % après +1,0 % en juin). Les prix d'achat des moyens de production agricole reculent sur un an pour le vingt-septième mois consécutif (-0,2 % en juillet après -0,6 % en juin). Ils ralentissent sur un mois (+0,2 % après +0,5 %). En juillet 2025, les prix d'achat des consommations intermédiaires augmentent légèrement sur un mois (+0,3 % après +0,5 % en juin). (INSEE)

**+0,7%**

En juillet 2025, les prix des céréales rebondissent sur un mois (+0,7 % après -1,0 % en juin et -4,0 % en mai). Les prix du maïs rebondissent nettement (+5,4 % après -5,5 %). Ceux du blé dur ralentissent (+0,6 % après +1,1 %), et ceux du blé tendre sont quasi stables (+0,1 % après -0,9 %). Les prix de l'orge se replient (-2,7 % après +4,7 %). Sur un an, la baisse des prix des céréales s'atténue (-8,7 % après -13,7 % en juin et -15,6 % en mai). Les prix des oléagineux se replient sur un mois en juillet 2025 (-0,6 % après +2,0 % en juin et -4,5 % en mai). Les prix du colza se replient (-3,3 % après +3,5 %), en raison de la bonne récolte européenne, tandis que ceux du tournesol accélèrent (+5,8 % après +0,4 %). (INSEE)

**+3,4%**

En juillet 2025, les prix des légumes frais rebondissent sur un an (+3,4 % après -1,7 % en juin). Ils rebondissent nettement pour les choux (+29,7 % après -47,2 %) et les aubergines (+17,8 % après -4,8 %), plus modérément pour les concombres (+9,2 % après -5,7 %), les courgettes (+8,5 % après -18,2 %), les artichauts (+6,3 % après -44,7 %) et les poivrons (+5,0 % après -9,2 %). Les prix des radis accélèrent (+11,7 % après +7,6 %). La hausse des prix des tomates s'atténue (+5,4 % après +31,2 %). Les prix continuent de chuter pour les poireaux (-36,6 % après -33,9 %) et les carottes (-21,5 % après -23,3 %). La baisse des prix s'amplifie pour les melons (-8,5 % après -0,3 %) et les betteraves (-14,6 % après -6,9 %). (INSEE)

## La Bourse

# La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises\* partout en France.

**BANQUE POPULAIRE** **+X**  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE  
la réussite est en vous

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

**BANQUE**  
**COOPÉRATIVE ET LOCALE**

### COTATIONS AU 4/09/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 719,71	- 0,31%
SBF 120	5 845,01	- 0,53%
Nikkei	41 938,89	- 1,37%
Dow Jones	45 295,81	- 0,27%
Eurostoxx 50	5 325,01	- 1,26%

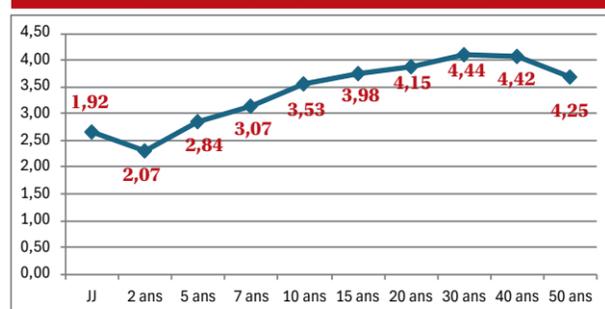
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,1657	+ 0,07%
Livre Sterling	0,8673	+ 0,56%
Yen	172,67	+ 0,76%
Dollar/Yen	148,13	+ 0,70%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,316	+ 0,018
Euribor 10 ans	2,651	+ 0,009

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,923	- 0,002
Euribor 1 mois	1,891	+ 0,028
Euribor 3 mois	2,076	+ 0,029
Euribor 6 mois	2,099	+ 0,030
Euribor 12 mois	2,191	+ 0,076

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,070	+ 0,021
BTAN 5 ans	2,843	+ 0,031
OAT 7 ans (TEC 10)	3,072	+ 0,034
OAT 10 ans	3,533	+ 0,044
OAT 30 ans	4,440	+ 0,042
OAT 50 ans	4,251	+ 0,027

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	27,89	+ 0,24
BNP PARIBAS	76,19	+ 0,29
CARREFOUR	12,22	- 0,11
CRÉDIT AGRICOLE	15,52	+ 0,17
EXEL INDUSTRIES	39,00	- 0,09
L.V.M.H.	520,80	- 0,18
LAURENT-PERRIER	92,60	- 0,10
MICHELIN	30,65	- 0,04
NEXANS	128,30	+ 0,23
KERING	236,45	- 0,01
HAULOTTE-GROUP	2,45	- 0,08
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	53,70	- 0,08
RENAULT	32,56	- 0,31
SAINT-GOBAIN	90,36	+ 0,05
SANOFI-AVENTIS	86,12	- 0,08
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	52,82	+ 0,94
VALLOUREC	14,84	- 0,10
VEOLIA	28,01	+ 0,03
VINCI	114,30	+ 0,15
VANKEN-POMMERY	12,75	- 0,03

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,43	1,92
2 ans	0,85	3,61	1,97
5 ans	1,14	3,69	2,28
10 ans	1,60	4,21	2,73
30 ans	3,27	4,89	3,35

### Une conviction commune pour l'Europe

Cette conviction s'ancre d'abord dans le temps long : il est important de mesurer le chemin parcouru ces 25 dernières années. L'euro est un formidable succès populaire : le soutien à notre monnaie unique n'a jamais été aussi fort (83% en zone euro). Robert et moi n'avons pas toujours été d'accord sur les décisions monétaires à prendre - c'est un euphémisme. Je connais même peu de gens ayant eu des positions aussi différentes que nous deux, mais autant d'amitié. Ceci dit deux choses : d'abord que Robert est décidément très sympathique ; ensuite qu'avec nos collègues, nous avons toujours été en mesure de discuter puis de décider. En 2021-2022, au Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), nous avons été confrontés à la flambée inflationniste. Robert, j'ai lu la semaine dernière dans la FAZ que tu parlais des « fautes » alors de la BCE. Je te rassure, tu peux partir en paix : je ne crois pas que nous ayons fait de fautes ; tu peux même être fier de notre action monétaire résolue et efficace. En moins de trois ans, nous avons ramené l'inflation à notre cible de 2 %, et sans coût économique en termes de récession ni de chômage. Aujourd'hui, la victoire contre l'inflation est acquise.

Afin de consolider durablement cette victoire, nous Européens devons, face aux régressions graves de l'administration Trump, défendre l'indépendance des banques centrales. Non, celle-ci n'est pas une anomalie dans la démocratie : l'indépendance a au contraire été conférée par la démocratie, et c'est s'y attaquer en contradiction avec la loi américaine qui est dangereux pour la démocratie. Non, l'indépendance n'est pas faite pour nous banquiers centraux ; elle est au service de tous les citoyens. Et non, l'indépendance n'est pas un obstacle à des taux d'intérêt raisonnablement bas : elle en est au contraire la condition, en permettant de maîtriser durablement l'inflation et d'ancrer les anticipations des agents économiques. Face aux risques de « privatisation » et de « déseuropéanisation » de la monnaie posés par l'essor des stablecoins, nous Européens sommes de fervents partisans de l'euro numérique pour les paiements de détail, ainsi que d'une monnaie numérique de gros pour les marchés financiers.

Nous Européens devons à plus forte raison transposer ce succès en termes de souveraineté monétaire à la souveraineté économique et financière. Nos deux pays et l'Europe ont aujourd'hui le choix : soit ils poursuivent sur la faible croissance, faible productivité et faible innovation des trente dernières années, soit ils font le choix d'une mobilisation générale. Et, à l'évidence, les bouleversements « tectoniques » récents accroissent les défis : le choc protectionniste et le choc d'imprévisibilité déclenchés par l'administration Trump sont préjudiciables à la stabilité des prix et à la croissance.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# François Sauvadet : « Les Départements n'ont plus de marges de manœuvre ! »

**Départements.** Invité à la Foire de Châlons par Jean-Marc Roze, son homologue marnais, François Sauvadet, président de la Côte-d'Or et président des Départements de France, a tiré le signal d'alarme quant à la situation financière des collectivités locales qu'il représente.



Jean-Marc Roze, président du Conseil départemental de la Marne (à gauche) et François Sauvadet, président de la Côte-d'Or et président des Départements de France : une vision partagée de la dégradation des finances des Départements.

« Les Départements ont perdu 46 milliards d'euros de dotations depuis 15 ans. L'argent ainsi capté par l'Etat n'a eu aucun effet sur la réduction du déficit public. Les Départements ne peuvent continuer à compenser les désengagements de l'Etat en assumant toujours plus de dépenses. Il faut arrêter de les asphyxier. » La visite de François Sauvadet à la Foire de Châlons n'était pas uniquement

de courtoisie. L'ancien ministre de la Fonction publique (2011-2012), aujourd'hui président des Départements de France, en a profité pour enfoncer le clou quant à la situation financière de plus en plus critique des Départements.

« Entre 2022 et 2024, les Départements ont dû assumer quelque 6 milliards de dépenses supplémentaires imposées par l'Etat, et non compensées. Et en 2025, le train des dépenses financées par les Départements mais issues de décisions de l'Etat s'est encore accru de 610 M€ ! » De fait, les « dépenses non pilotables » (allocations RSA, APA, etc., aide sociale à l'enfance, salaires des personnels, collèges, SDIS) représentent 70 % des dépenses de fonctionnement, ce qui entraîne automatiquement une diminution des investissements.

## NOS COLLECTIVITÉS SONT "À L'OS"

Un exemple très concret est d'ailleurs fourni par Jean-Marc Roze, pour la Marne : « Il y a 10 ans, la simple opération recettes moins

dépenses donnait un résultat de 100 M€, injectés dans l'économie locale sous forme d'investissement. Aujourd'hui, la même opération ne dégage plus que 23 M€... »

Et encore, la gestion du département de la Marne est souvent citée en exemple. D'autres départements sont déjà en grande difficulté, à l'image des Ardennes, notamment

« Nos collectivités sont "à l'os". Il faut arrêter de charger la barque et d'annoncer de nouvelles dépenses tous les jours », martèle François Sauvadet. Face à cette dégradation financière, les présidents de Conseil départementaux, qui font face à des défis de société, se sentent bien seuls. « Nous avons besoin de stabilité, nous avons besoin d'interlocuteurs, et ce ne sont pas quatre Premiers ministres en deux ans, six de l'Education nationale, sept de la Santé, cinq des Comptes publics, quatre des Collectivités - autant de secteurs dans lesquels nous intervenons - qui concourent à cette stabilité. Nous avons besoin de réponses rapides car nous n'avons plus de marges de manœuvre. »

## LE COUPLE COMMUNE/ DÉPARTEMENT EST LE PLUS EFFICIENT

Pour François Sauvadet, les pays qui s'en sortent le mieux sont ceux qui font confiance aux territoires, au local. À ses yeux, le couple commune/Département, avec le soutien de la Région, est le plus efficace. Il en appelle au courage de revisiter les dépenses de l'Etat, la faiblesse politique ayant laissé bien trop de liberté à l'administration (sous-entendu : notamment à Bercy).

Il suggère dans un premier temps de geler la dépense, et d'entamer des discussions avec les acteurs locaux pour parvenir à être plus efficace avec moins de moyens. Ce qui passe, pour lui, par une nouvelle réforme de la décentralisation. Mais, face à l'incertitude de la situation politique française de l'heure (ces lignes ont été écrites avant le 8 septembre et le résultat du vote de confiance réclamé aux députés par François Bayrou), pas sûr que l'horizon des Départements s'éclaircisse beaucoup dans les mois à venir...

JACQUES RIVIÈRE

**Environnement.** La gestion de l'eau et la renaturation font émerger les deux communes primées dans le cadre du Carrefour des collectivités de la Foire de Châlons.

## Fagnières et Livry-Louvercy lauréates des 5<sup>e</sup> Victoires de l'investissement local



Les communes de Fagnières et de Livry-Louvercy récompensées à la Foire de Châlons.

Deux communes, Fagnières et Livry-Louvercy, ont reçu un

prix pour leurs investissements sur des opérations jugées exemplaires par le jury des Vic-

toires de l'investissement local de la Marne, sélectionnées parmi 20 candidats. Une mise à l'honneur effectuée sur le Carrefour des collectivités locales de la Foire de Châlons le jour de l'inauguration. Politique nouvelle, environnement, usage de l'espace public, gestion de l'eau et renaturation sont les critères gagnants pour sélectionner les projets lauréats. « Depuis 40 ans que je travaille, nous n'avons fait qu'accélérer la goutte d'eau pour qu'elle arrive en mer », explique Hervé Noël, président de la Fédération des travaux publics du Grand Est. « Aujourd'hui, on s'aperçoit que la nature change. Il ne pleut plus forcément tout l'hiver ni

au printemps et nous pouvons avoir de grosses pluies l'été. Nous devons trouver un moyen de freiner l'eau, nous asséchons nos sols et nos cours d'eau. Il faut arriver à stocker l'eau. Il n'y a pas de grosses ou de petites communes, tout le monde peut concourir et c'est l'intérêt du projet qui est primé ».

## DEUX CŒURS DE VILLE PRIMÉS

Fagnières a présenté le réaménagement de sa place de l'Hôtel de Ville devenu un espace accessible à tous et sécurisé. L'effort a été porté sur la désimperméabilisation des espaces et sur le remplacement de l'éclairage par des leds

pour limiter la consommation énergétique. C'est sa seconde victoire, la commune aux 5 000 habitants de la périphérie de Châlons-en-Champagne, a déjà été distinguée en 2019.

Plus petite, la commune de Livry-Louvercy et ses 1 000 habitants est également récompensée pour l'aménagement des abords de l'Hôtel de Ville avec une mise en valeur de son monument aux morts, la sécurisation et végétalisation pérenne du site.

« Cette année, les prix décernés au niveau du département, seront remontés au niveau national. Au-delà du Prix, c'est important de montrer l'engage-

ment des communes, le projet du maire et de son équipe », poursuit Hervé Noël, par ailleurs adjoint d'une petite commune. La Fédération nationale des travaux publics de Champagne Ardenne compte 6 500 salariés et l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Marne compte 611 communes et 12 intercommunalités.

Les Victoires de l'investissement local de la Marne récompensent sur le Carrefour des collectivités locales de la Foire de Châlons, les communes qui investissent, sans critères de taille.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

# Opinions

COMMUNIQUÉ, PAR **FRANÇOIS BAROIN**, MAIRE DE TROYES, PRÉSIDENT DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ

## Reprise de Petit Bateau par le Groupe Regent

Troyes, le 4 septembre 2025

« Je me réjouis de l'annonce ce jour de la proposition de reprise de Petit Bateau, fleuron industriel troyen, par le groupe Régent.

Je souhaite saluer l'ambition de pérenniser Petit Bateau de cette holding d'investissement privée américaine qui s'est distinguée dans les secteurs de la mode, des médias, des technologies, de la consommation et de l'industrie qui a notamment été l'acteur de la relance de l'entreprise historique DIM en France.

Depuis sa création en 1893 par Pierre Valton, Petit Bateau incarne l'excellence industrielle et le savoir-faire français.

Fondée rue Murard, l'usine historique Saint-Joseph est un pilier emblématique du tissu économique industriel troyen. Ce site témoigne de plus d'un siècle d'histoire où le travail, la qualité et l'innovation ont su s'allier pour faire perdurer une marque qui, aujourd'hui encore, est reconnue mondialement.

Au fil des décennies, Petit Bateau a su évoluer, se réinventer, sans jamais renier ses valeurs : authenticité, rigueur dans la

confection, et engagement constant tourné vers la satisfaction de sa clientèle. Son patrimoine économique spécifique, son savoir-faire rare, sa notoriété en France, comme à l'international, associés à une démarche environnementale forte, ont permis, fin octobre 2023, à Petit Bateau d'obtenir le label « Entreprise du patrimoine vivant ».

Elle a traversé les mutations industrielles et économiques avec agilité, tout en maintenant une relation privilégiée avec ses

**« La pérennité d'une marque aussi emblématique que Petit Bateau est un enjeu stratégique fort pour Troyes et son agglomération. »**

salariés. Ces 2400 hommes et femmes, dont 600 à Troyes, ont, par leur expertise permis à la marque de conserver son âme et sa place de leader dans le secteur textile et d'être attractifs pour ces nouveaux investisseurs.

La reprise de Petit Bateau, en 1988 par le Groupe Rocher, a permis d'inscrire dans la durée la stratégie d'innovation et de pro-

duction, tout en conservant l'ancrage local fondamental qui caractérise la marque.

Aujourd'hui, un nouveau chapitre s'ouvre avec l'annonce de la reprise de Petit Bateau par le Groupe international Regent.

Je tiens à saluer la dynamique positive que ce changement de gouvernance peut offrir à Petit Bateau. Nous resterons naturellement présents aux côtés des équipes et des partenaires concernés, pour que cette entreprise historique demeure un pilier du tissu économique troyen.

La pérennité d'une marque aussi emblématique que Petit Bateau est un enjeu stratégique fort pour Troyes et son agglomération. Elle illustre parfaitement la capacité de notre territoire à conjuguer tradition industrielle et modernité, à fortiori dans un contexte économique mondial exigeant.

Avec cette nouvelle étape je souhaite, au nom de l'ensemble des élus de Troyes Champagne Métropole, tout le succès possible, convaincu que l'avenir de Petit Bateau continuera à s'écrire, ici à Troyes, berceau historique d'un savoir-faire exemplaire, fidèle à son histoire et aux valeurs qui ont fait sa renommée et son succès. »



### IA ? IA pas ?

Petit rappel à celles et ceux qui auraient vécu dans une grotte ces trois dernières années : l'intelligence artificielle est partout. Médecine, métiers intellectuels, ingénierie... elle calcule, écrit, soigne, conseille, anticipe, répond à nos questions les plus complexes, résume, synthétise, crée de l'image, du son, de la vidéo et fait même les devoirs du petit dernier qui vient d'entrer au collège... qui dit mieux ? Oui, l'IA est partout. Elle était même au cœur de toutes les attentions la semaine dernière lors de la Foire de Châlons, où de nombreuses interventions ont été organisées autour d'elle. En agriculture, elle s'est déjà rendue indispensable pour accompagner les agriculteurs dans la surveillance des champs, l'anticipation météorologique ou la prévention des maladies. Dans les travaux publics, elle accompagne les entreprises dans la gestion des dossiers, l'optimisation des délais, la maintenance prédictive et la sécurisation des chantiers.

Redoutablement efficace, elle en ferait presque oublier à quel point ses avancées peuvent interroger : emplois menacés, sécurité des données, surveillance, prépondérance des algorithmes, disparition du libre-arbitre et de la pensée critique... Quels qu'en soient ses dangers, le monde économique ne pourra de toute façon plus jamais faire l'impasse sur cette révolution technologique vertigineuse, aux possibilités encore vastes.

Parmi elles, on peut imaginer, que les Français auraient sans doute aimé en soumettre une en particulier à ChatGPT : celle de pouvoir résoudre une équation aux inconnues majeures : redresser les comptes publics d'un pays qui peine à accepter les réformes, à réduire son train de vie et dont une partie de la classe politique rechigne à mettre en place les mesures d'économies indispensables à sa survie.

BENJAMIN BUSSION

humeur

**Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)**

## le regard de Faro.

LES POURBOIRES VONT-ILS CONTINUER D'ÊTRE DÉFISCALISÉS ?



**EMPLACEMENT  
DISPONIBLE**

Contactez

**Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30**

OU

**06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)



## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Appels d'offres ouvert



**ESPACE HABITAT S.A. H.L.M.**

#### Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
2. PROCÉDURE DE PASSATION : Appel d'offres ouvert.
3. OBJET DU MARCHÉ : Marché d'entretien, de maintenance et de dépannage avec garantie totale des installations ind. de chauffage et de production d'ecs, et de quittancement sur le patrimoine d'ESPACE HABITAT.
4. DURÉE DU MARCHÉ : 1 an (reconductible 4 fois).
5. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr) rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
6. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 6 OCTOBRE 2025 à 11h00.
7. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des offres et des justifications à produire obligatoirement.
8. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir Règlement de Consultation.
9. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
10. DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : Le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025. M2509301



**SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement**

Contrat relatif à l'entretien des espaces verts 2026-2029

Sites du PATRIMOINE MON LOGIS

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service

AOO, suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.  
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.
3. OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation concerne les prestations suivantes : mission de prestations de service relative à l'entretien des espaces verts 2026-2029 sur le patrimoine MON LOGIS.  
Les travaux se situent à l'adresse suivante :  
DIVERS SITES - PATRIMOINE MON LOGIS  
Lots concernés :  
Le marché est constitué de 6 lots répartis comme indiqué ci-dessous :  
- Lot n° 1 : Patrimoine des Territoires de la ville de Troyes ;  
- Lot n° 2 : Patrimoine des Territoires de l'Agglomération Troyenne ;  
- Lot n° 3 : Patrimoine des Territoires de Romilly sur Seine, Nogent sur Seine et Arcis sur Aube ;  
- Lot n° 4 : Patrimoine des Territoires de Bar sur Aube ;  
- Lot n° 5 : Patrimoine des Territoires de l'Yonne ;  
- Lot n° 6 : Patrimoine des Territoires de la Seine et Marne.  
Le marché ne comporte pas de variantes exigées ou imposées. Les variantes libres sont autorisées.
4. DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est établi pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2029. Il sera reconduit trois (3) fois tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2029. En cas de non-reconduction du marché, l'entreprise en sera avertie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date d'échéance annuelle du marché (Cf. 1.3 du règlement de consultation).
5. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)
6. MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée sur le profil de l'acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mardi 7 octobre 2025 à 12h00.
8. JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation.
9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10. CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :  
- Renseignements administratifs auprès du Service Marchés : Madame Nassima BENNACER, 03.25.70.95.49 ; [nbennacer@mon-logis.fr](mailto:nbennacer@mon-logis.fr) ;  
- Renseignements techniques complémentaires auprès du Service Contrats : Monsieur Alex MARCILLY, 03.25.72.51.43 ; [amarcilly@mon-logis.fr](mailto:amarcilly@mon-logis.fr).
12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 01/09/2025.

M2509241

Le Directeur General, Serge LAURENT.

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)  [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

**Matot Braine**

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408



## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Appels d'offres ouvert

		GIE NORD-EST 10 Boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG CEDEX	NORD-EST
---	---	--	----------

**GIE NORD EST**

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Procédure adaptée ouverte**

1. MAÎTRE D'OUVRAGE : GIE NORD EST au nom et pour le compte de CDC HABITAT et CDC HABITAT SOCIAL, Direction Interrégionale Nord Est, 10 boulevard de Dresde - 67000 STRASBOURG.
- OBJET DU MARCHÉ : Accord cadre à bons de commandes sur bordereau de prix unitaires pour l'exécution de prestations de services (relance lots infructueux). Agence de Metz.
2. TYPE DE MARCHÉ : Marché de services.
3. CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Les critères d'attribution sont énumérés dans le règlement de consultation.
4. LIEU D'EXÉCUTION : NANCY-EPINAL ; REIMS ; CHALONS-EN-CHAMPAGNE ; VERDUN.
5. MODALITÉS D'ATTRIBUTION : 4 lots  
- Lot 10I : Nettoyage secteur NANCY - EPINAL ;  
- Lot 10J : Nettoyage secteur REIMS ;  
- Lot 10L : Nettoyage secteur CHALONSEN CHAMPAGNE ;  
- Lot 10N : Nettoyage Secteur VERDUN.
6. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Toutes les modalités et conditions de participation détaillées sont indiquées dans le règlement de la consultation.  
Retrait du dossier de consultation : Achatpublic.com
7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS : 26 septembre 2025 à 13h00.
8. DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 29/08/2025.  
M2509375

## Avis d'attribution



**Commune de DORMANS**

**Avis d'attribution de marché**

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de DORMANS, 4 place du Général de Gaulle - 51700 DORMANS. Tél. : 03.26.58.21.45 - Fax : 03.26.58.25.55.

OBJET DU MARCHÉ : Aménagement du lotissement «Les Bas Loriots».

ATTRIBUTAIRE : ESKA Conseil - 8 rue de la Croix Chaudron - 51500 SAINT LÉONARD de 35.000,00 € hors taxe.  
M2509309

## Ventes aux enchères judiciaires mobilières

  
Commissaires-Priseurs - Reims

**SELARL Thierry COLLET  
Séverine LUNEAU**  
Commissaires de Justice Associés  
**IVOIRE FRANCE - REIMS**  
HOTEL DES VENTES  
DE LA PORTE DE MARS  
25 rue du Temple - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.47.32.59  
Fax : 03.26.40.44.87  
E-mail : contact@hdvreims.fr  
www.interenchères.com/51002

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Mercredi 10 septembre 2025 à 14h**

A la requête de Me CROZAT, après Liquidation Judiciaire de la SAS MPR 7.  
A la requête de Me RAULET, après Liquidation judiciaire de Monsieur DAUBERCY Olivier  
A la requête de Me TIRMANT, après Liquidations Judiciaires de la SAS FIESTA FAMILY, SAS R.D.J.  
A la requête de Me RIQUELME, après Liquidations Judiciaire de la SAS LLH.  
A la requête de Me TEMPLIER, après saisie VAUBAN STORE 2.  
Vente en LIVE : [www.interenchères.com/51002](http://www.interenchères.com/51002)

**BOULANGERIE - RESTAURANT - MAGASIN DE VETEMENTS - VEHICULES**  
Pétrin BAKER BOX SP801P N°2008908 de 2020 - Chambres de pousse BONGARD - Façonneuse GECOMA FA1002T de 2019 - Laminoin RONDO - Four de conservation UNOX EVEREO - Friteuse électrique double bacs ELECTROBAR etc...  
CTTE CITROEN NEMO 2018- 5 CV GO avec 169577 km  
DERIV VP RENAULT MEGANE 2022 - 6 CV GO avec 110 303 km  
CTTE CITROEN BERLINGO FRIGO 2021 XL 1.5 BlueHDI 5 CV GO avec 27425 km au compteur

Liste, photos, exposition et coordonnées sur [www.interenchères.com/51002](http://www.interenchères.com/51002)  
Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC pour le judiciaire et 15% TTC pour le volontaire.  
Photos et détails sur : [www.interenchères.com/51002](http://www.interenchères.com/51002)  
M2509341

## Procédure adaptée



**ESPACE HABITAT**

**Avis de consultation pour un projet de construction**

- 1 - MAÎTRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
- 2 - MODE DE PASSATION : Procédure adaptée - Consultation ouverte.
- 3 - OBJET DU MARCHÉ : CHARLEVILLE MEZIERES, 9 et 11 Boulevard de Béthune - Construction de 8 logements et réhabilitation de 3 logements.
- 4 - NATURE DES LOTS :  
- Lot n° 01 - Gros Oeuvre ;  
- Lot n° 02 - Enduits extérieurs - Parements ;  
- Lot n° 03 - Charpente bois ;  
- Lot n° 04 - Couverture Ardoise - Bardage ;  
- Lot n° 05 - Menuiseries extérieures ;  
- Lot n° 06 - Plâtrerie - Isolation - Menuiseries Intérieures ;  
- Lot n° 07 - Serrurerie ;  
- Lot n° 08 - Carrelages - Faïences et Sols souples ;  
- Lot n° 09 - Peinture ;  
- Lot n° 10 - Electricité ;  
- Lot n° 11 - Chauffage - Ventilation - Plomberie ;  
- Lot n° 12 - Nettoyage final ;  
- Lot n° 31 - Terrassements - VRD - Espaces Verts.
- 5 - DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 21 mois.
- 6 - MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr) rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS.  
Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 7 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les offres devront parvenir au plus tard le lundi 6 octobre 2025 - 17 h 00.
- 8 - Le Règlement de Consultation (R.C), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre
- 9 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix à 60% et valeur technique à 40% suivant critères détaillés dans le règlement de consultation.
- 10 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : voir le R.C.
- 11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :  
Auprès du Maître d'œuvre : GIE ITI, 1 Avenue Gustave GAILLY - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Tél. : 03.53.63.16.29.
- 12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : 3 septembre 2025.  
M2509327

Retrouvez l'intégralité  
de votre journal  
et plus encore sur  
**matot-braine.fr**

Une expérience digitale  
accrue avec votre journal

-  Informations économiques et juridiques
-  Contenu web exclusif
-  Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTSCHEZ FRED /  
RESTAURANT  
HOUSE 2

Suivant acte SSP en date à REIMS du 06/08/2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la Marne le 11/08/2025, dossier 2025 00035779 réf. 5104P04 2025 A 02055.

La société CHEZ FRED, SAS au capital de 15.000 Euros dont le siège est situé 9 rue Jean Dausset - La Place Gourmande - 51430 BEZANNES, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 849 919 642, représentée par Monsieur Frederik PREVOST,

A CEDEA  
La société RESTAURANT HOUSE 2, SAS au capital de 1.000 Euros dont le siège est situé 11 rue du Loup - 51420 CERNAY-LES-REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 988 451 704, représentée par Madame Cindy HUBERT,

UN FONDS DE COMMERCE DE « bar, brasserie, restaurant, bar à bière et à vin; vente à emporter de préparations culinaires et de produits régionaux » sis et exploité 9 rue Jean Dausset - La Place Gourmande - 51430 BEZANNES, moyennant le prix de 240.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 06 août 2025.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet ANTELIS dont les bureaux sont situés 109 rue Edmond Rostand - 51100 REIMS.

Pour avis.

M2509286

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

## IQ PDC

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/09/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IQ PDC  
Objet social : - L'exploitation de tout restaurant ou assimilé, en particulier sur le thème de la restauration italienne :- La fourniture de toutes prestations de service et la participation active à la conduite de la politique de son groupe :- Les placements de trésorerie sous toutes les formes :- Toute prise d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières ou immobilières françaises ou étrangères, et ce sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts ou autres droits ;  
Siège social : 39 AVENUE HOICHE, 51100 REIMS  
Capital : 10 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
Président : ITALIAN QUEEN DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 20 000 €, ayant son siège social 39 AVENUE HOICHE 51100 REIMS, immatriculée sous le n°982894503 au RCS de REIMS  
Directeur général : SB HOLDING, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social ROUTE LEON LACHAMP 13009 MARSEILLE, immatriculée sous le n°989254727 au RCS de MARSEILLE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

LE PRESIDENT

M2509348

SASU GJS  
PATRIMOINES

Au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
31 Rue Charles de Gaulle  
51420 CERNAY LES REIMS

Aux termes des statuts en date du 26 Aout 2025 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SASU GJS PATRIMOINES.

FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.  
SIÈGE SOCIAL : 31 rue Charles de Gaulle - 51420 CERNAY LES REIMS.

OBJET : L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par location ou autrement de tous biens immobiliers ; l'acquisition en vue de la revente de tous biens et droits immobiliers ; les activités de marchand de biens, de lotisseur, de promoteur immobilier et toutes opérations s'y rattachant.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €, divisé en 1.000 parts de 1 € chacune, intégralement souscrites et libérées.

PRÉSIDENT : Monsieur Pérard Jean-Yves, né le 8 juin 1979 à REIMS demeurant 31 Rue Charles de Gaulle - 51420 CERNAY LES REIMS ; de nationalité Française.

ASSOCIÉ UNIQUE : SCGP PERARD NGUYEN, société civile de participation -vente au capital de 5.000 € ayant son siège social à 31 Rue Charles de Gaulle, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 788 510 121.

La société sera immatriculée au RCS de REIMS.

M2509148

**SOFRAC**  
experts comptables  
commissaires aux comptes  
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866  
CORMONTREUIL

## TERRALIA TP

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
8 Bis Rue Gabriel Voisin  
51100 REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORMONTREUIL du 28 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : TERRALIA TP.  
SIÈGE SOCIAL : 8 Bis Rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS.

La Société a pour objet toutes activités de maçonnerie, terrassement, pose de bordures, de pavés. Travaux publics.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.  
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.  
GÉRANCE : Monsieur Romain DOGAN, demeurant 23 Avenue de la Somme - 51100 REIMS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2509168

Vermeren  
sas

Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes  
2 rue Jovin - 51100 REIMS

## SCI G.DFR

Société civile immobilière  
au capital de 120 Euros  
Siège social :  
4 rue des Tuileries - 51360 VERZENAY

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement le 28/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI G.DFR.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue des Tuileries - 51360 VERZENAY.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'ocroït, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux des parts, titres divers ou biens et droits immobiliers, devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 120 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GÉRANCE : Monsieur Gautier DUFOUR, demeurant à VERZENAY (51360), 4 rue des Tuileries.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants et descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2509225

## NOMODOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

SELARL  
DE CHIRURGIE  
DENTAIRE  
DOCTEUR  
XAVIER CATTEAU

Par acte SSP du 13/01/2025, il a été constitué une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Chirurgien-Dentiste ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL DE CHIRURGIE DENTAIRE DOCTEUR XAVIER CATTEAU.  
CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 21 avenue Jean-Jaurès - 51120 SEZANNE.  
DURÉE : 99 années.

OBJET : La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie et par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes opérations civiles, financières, immobilières ou mobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

GÉRANCE : M Xavier CATTEAU, demeurant à SAINT-LYE (10180), 10 avenue de la Gare.

Immatriculation au RCS de REIMS.

M2509300



OFFICE NOTARIAL  
DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GE et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

GROUPEMENT  
FONCIER  
AGRICOLE LEA

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Thibault PIERLOT, notaire à GUEUX, Marne, le 27 août 2025.

FORME : Groupement foncier agricole, sous la forme de société civile régie par la loi modifiée n°70-1299 du 31 décembre 1970 codifiée sous les articles L.322-1 à 322-22 du Code rural et de la pêche maritime, par le titre IX du livre III du Code civil.

DENOMINATION SOCIALE : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LEA.

OBJET : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. Conformément aux dispositions de l'article L 322-16 du Code rural et de la pêche maritime qui renvoie aux articles 793 (1-4°) et 793 bis du Code général des impôts, ce groupement foncier agricole s'interdit de procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine : ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

SIÈGE SOCIAL : ECUEIL (51500), 17 Grande rue.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : mille Euros (1.000,00 €) en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail.

Toute autre cession à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

GÉRANCE : Monsieur Christophe LEFEVRE, demeurant à ECUEIL (51500), 17 Grande rue.

IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis, Maître Thibault PIERLOT, notaire.

M2509229

## SCEA « LVO Agri »

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 22 août 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.  
DÉNOMINATION : «LVO Agri».  
SIÈGE SOCIAL : 2 Vieil Orbeval - 51800 GIZAUCOURT.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.  
CAPITAL SOCIAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité simple des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Antoine LEMAIRE, demeurant 2 Vieil Orbeval - 51800 GIZAUCOURT, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2509310

SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
LORETTE  
et ASSOCIÉS  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## SCI CG 88

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 3 allée des Lilas  
51420 CERNAY-LÈS-REIMS

Aux termes d'un acte suivant signature sous seing privé électronique (DocuSign) en date du 28 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI CG 88

SIÈGE SOCIAL : 3 allée des Lilas 51420 CERNAY-LÈS-REIMS  
OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion et la cession de ces participations,

- La propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion par bail ou autrement et la cession de biens immobiliers et/ou de parts de sociétés civiles immobilières qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par elle.

- La souscription, l'acquisition, la gestion, et la cession de bons de capitalisation et de tout autre produit d'épargne ou d'investissement financier,

- L'investissement dans tous types d'actifs financiers, instruments de placement ou produits de capitalisation,

- La souscription de tous contrats ou produits d'épargne immobilière, tels que les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), ou autres produits de capitalisation immobilière.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet et contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Madame Isabelle COPP, demeurant 3 allée des Lilas 51420 CERNAY-LÈS-REIMS

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : À l'exception des cessions consenties à des associés ou à des descendants du cédant, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément obtenu par décision de tous les associés détenant au moins 90 % des voix attachées aux parts disposant du droit de vote.

Immatriculation de la Société au RCS de REIMS.

Pour avis : La gérance

M2509230

SELARL  
DE CHIRURGIE  
DENTAIRE  
DOCTEUR NICOLAS  
CONDUTO

Par acte SSP du 28/01/2025, il a été constitué une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Chirurgien-Dentiste ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL DE CHIRURGIE DENTAIRE DOCTEUR NICOLAS CONDUTO.  
Capital : 5.000 €.

Siège social : 21 avenue Jean-Jaurès - 51120 SEZANNE.  
Durée : 99 années.

Objet : La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes opérations civiles, financières, immobilières ou mobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

GÉRANCE : Monsieur Nicolas CONDUTO, demeurant à ECUEIL (51500), 12 rue Saint Vincent.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2509258

FIDUEST  
PARTENAIRES CONSEIL

## FOX IN A BOX

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social :  
14 rue du Cadran Saint-Pierre  
51110 REIMS  
R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/08/2025 à REIMS (51), il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société unipersonnelle à responsabilité limitée.  
DÉNOMINATION : FOX IN A BOX.  
SIÈGE SOCIAL : 14 rue du Cadran Saint-Pierre - 51110 REIMS.

OBJET : Le développement informatique, la gestion de projets, conseils et autres activités informatiques ; La propriété et la gestion d'un portefeuille pour le compte d'actifs numériques, de jetons numériques ou de cryptomonnaies ; La recherche, la conception, le développement, la gestion et l'acquisition de produits innovants, plus particulièrement dans le secteur de blockchain ; La programmation informatique, l'hébergement informatique, le minage de jetons numériques et de cryptomonnaies.

DURÉE : 99 années.  
CAPITAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Matthieu RIGOLOT demeurant 14 rue du Cadran Saint-Pierre - 51110 REIMS.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis, la gérance.

M2509283

## BWI

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 16 rue Léna Bernstein  
51100 REIMS  
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS en date du 01/09/2025, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : BWI.  
SIÈGE SOCIAL : 16 rue Léna Bernstein - 51100 REIMS

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

La propriété, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous biens immobiliers et immeubles, bâtis et non bâtis, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

Entre également dans l'objet social la vente d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pour effet de vider la société de sa substance, ni pour effet de modifier le régime fiscal de la société ; L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration, et la gestion de tous mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisation et autres produits financiers ; La détention et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que la réalisation de placements financiers ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires et la mise en place de toutes sûretés réelles, cautionnement, ou autres garanties nécessaires à la réalisation de l'objet social ; Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets connexes, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1 000 €  
GERANTE : société ILKLEY FINANCE, Société à responsabilité limitée, au capital de 2 000 000 euros, dont le siège est situé Zone d'Activité Commerciale Croix Blandin 16 rue Léna Bernstein - 51100 REIMS (MARNE), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 424 657 484, représentée par Monsieur Laurent WALKER, Cogérant.

IMMATRICULATION : Au RCS de REIMS.

M2509289

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



### SELARL DE CHIRURGIE DENTAIRE DOCTEUR GREGORY MAILLIARD

Par acte SSP du 07/01/2025, il a été constituée une société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien dentiste ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL DE CHIRURGIE DENTAIRE DOCTEUR GREGORY MAILLIARD.  
CAPITAL : 5.000 €.  
SIÈGE SOCIAL : 21 avenue Jean-Jaurès - 51120 SEZANNE.

DURÉE : 99 années.

OBJET : La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes opérations civiles, financières, immobilières ou mobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

GÉRANT : M. Grégory MAILLIARD, demeurant à BLANCS COTEAUX (51130), 11 boulevard Jean Brion.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2509304

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

### SUNAPSIS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 48 rue Anquetil - 51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 4 août 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : SUNAPSIS.

SIÈGE : 48 rue Anquetil - 51100 REIMS.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Holding.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392



### COGINVEST

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 26/08/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : COGINVEST.

OBJET SOCIAL : La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations, sous quelque forme que ce soit, et notamment par achat, souscription, apport, fusion dans toutes entités juridiques constituées ou à constituer, avec ou sans personnalité morale et quelques soient leur activité ou objet social ; L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, de titres de valeurs mobilières, de droits sociaux en général ou autres types de placements, l'investissement par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital d'absorption ou de fusion ;

- La gestion de son propre patrimoine ;

- Au profit exclusif de toutes sociétés du groupe : l'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion par tous moyens techniques et notamment par ceux suivants :

- Mise à disposition de tout personnel administratif et comptable - Mise à disposition de tout matériel - Gestion et location de tous immeubles - Formation et information de tout personnel - Négociation de tous contrats. - Toutes opérations immobilières, mobilières, financières, administratives, annexes et connexes ; - Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ci-dessus ou à tout objet similaire, connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social ; Le tout directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou groupement d'intérêt économique. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet,

La décision sera effective à compter du 11/08/2025.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de REIMS. L'associée unique

M2509024

s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

SIÈGE SOCIAL : 14 boulevard Pierre Cheval - 51160 AY CHAMPAGNE.

CAPITAL : 25.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : COOPERATIVE GENERALE DES VIGNERONS, société coopérative agricole au capital de 589.040 €, ayant son siège social 14 boulevard Pierre Cheval - 51160 AY CHAMPAGNE, immatriculée sous le n° 780 358 206 au R.C.S. de REIMS.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Titulaire : FCN, SA au capital de 10.758.176 €, ayant son siège social 160 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNE, immatriculée sous le n° 337 080 089 au R.C.S. de REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.

CLAUDE D'AGREMENT : Soumise à agrément.

M2509174

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).



### OFFICE NOTARIAL DE GUEUX Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX 03.26.03.61.61

### SARL des champagnes GANDON Père & Fils

Société à Responsabilité Limitée au capital de 32.830,00 Euros

Siège social : 14 rue de la Gare 51140 JONCHERY SUR VESLE 348 706 300 RCS Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 21 août 2025, les associés ont décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social qui était à JONCHERY SUR VESLE (51140), 14 rue de la Gare, pour le fixer à JONCHERY SUR VESLE (51140), 34 rue de Branscourt, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

L'inscription modificative sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion : Me Emmanuel ROGÉ, notaire.

M2509234

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2509392

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alex-André LECLERCQ, demeurant 48 rue Anquetil à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.



reims@sofrac.fr / 03.26.866.866 CORMONTREUIL

### BATI 46

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 Euros

Siège social : 7 Rue Pierre SALMON CENTRE D'AFFAIRE REIMS BEZANNE 51430 BEZANNE 895 106 433 RCS Reims

Par décision de l'Associé Unique du 1<sup>er</sup> septembre 2025, il résulte que Monsieur Kadir USTA, demeurant 13 Bis Rue de Rethel, 51110 WARMERVILLE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Gulchian USTA, démissionnaire.</

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### SCI CUGNOT

Société civile immobilière  
au capital de 200 000 €  
Siège social :  
16 Rue Monseigneur Bejot  
LA NEUVILLETTE  
51100 REIMS  
434 351 136 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2025, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 16 Rue Monseigneur Bejot - LA NEUVILLETTE, 51100 REIMS au 11 rue Principale 02190 LOR à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2509253

### ZZ PEINTURE

SASU au capital de 1.000 000 €  
Siège social : 44 rue de Rethel  
51100 REIMS  
R.C.S. de Reims n°937 614 543

### Avis de transformation

En date du 01/08/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/08/2025 et a nommé en qualité de gérant M. ELGAZZAR AHMED, demeurant 44 rue de Rethel - 51100 REIMS. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président. Modification au R.C.S. de REIMS.

La Gérance.

M2509278

### AL FIRDAOUS

Société par actions simplifiée  
au capital de 4.200 000 €  
Siège social :  
1 rue du Commerce  
51350 CORMONTREUIL  
530 619 188 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 16/06/2025 a décidé :  
- de réduire le capital social d'un montant de 2.800 €, pour le ramener de 7.000 € à 4.200 €,  
- de procéder à la refonte complète des statuts, qui ont été adoptés dans une nouvelle version.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2509255

### « BOULANGERIE DES BOIS »

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 25.000 000 €  
Siège social : REIMS (Marne)  
23 rue Denis Papin  
RCS REIMS : 452.683.600

### Avis de transformation en société par actions simplifiée

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 août 2025, la collectivité des associés de la Société BOULANGERIE DES BOIS a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 28 août 2025.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL :  
Nouvelle mention : le capital est fixé à 25.000 Euros. Il est divisé en 2.500 actions de 10 Euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

FORME :  
Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

ADMINISTRATION :  
Président : Monsieur David BOIS, demeurant à HERMONVILLE (Marne), LE VIEUX LOGIS - 2 rue Saint-Martin.

Admission aux Assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions et mutations d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers au moins des voix composant le capital social.

La dénomination, le siège, le capital, l'objet, la durée, et la date de clôture de l'exercice social sont inchangés.

Mention de la transformation sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne).

Pour avis

M2509264

### CHARLET PISCINES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 50.000 000 €  
Siège social :  
1 avenue Marc Hamet, Zac de Voitrelle  
51470 ST MEMMIE  
389 334 632  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes de l'AG en date du 06/06/2025 et du PV de la gérance en date du 08/08/2025, le capital social a été réduit d'une somme de 33.070,80 €, pour être ramené de 50.000 € à 16.929,20 € par rachat et annulation de 2.170 parts sociales.

De l'AGE du 08/08/2025 le capital social a été augmenté d'une somme de 33.070,80 € par incorporation directe de réserves au capital.

Ces modifications rendent nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 50.000 €.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 50.000 €.

Pour avis : La Gérance.

M2509299

### GESTEL

SAS au capital de 130.000 000 €  
Siège social : 46 avenue de Rethel  
51420 WITRY LES REIMS  
R.C.S. de Reims n°395 220 858

### Avis de modification

En date du 26/12/2019, le président a décidé à compter du 26/12/2019 de diminuer le capital social de 40.093,46 € par 40.093,46 € par voie d'achat d'actions et leur annulation comme décidé lors de l'AGE du 27/11/2019 déposé au greffe le 29/11/2019, aucune opposition n'ayant été faite dans le délai de vingt jours. en le portant de 130.000 € à 89.906,54 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. de REIMS.

Le Président

M2509372

### SOCIETE GUIOSE ASCENSEUR

Société à responsabilité limitée  
au capital de 300 000 euros  
Siège social : 10 rue Pierre Salmon  
51430 BEZANNES  
509 622 163 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 03 septembre 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 270 000 euros, pour être ramené de 300 000 euros à 30 000 euros par voie de rachat des parts sociales annulées et d'annulation de 2 700 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à trente mille euros (30 000 euros).»

M2509373

### KRYSTAL SPA

SAS au capital social de 20.000 000 €  
Siège social : 2 rue du Champ Jupin  
51370 ORMES  
R.C.S. Reims 981 731 623

### Transformation de la société

Le 01/09/2025, l'AGE a décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Gérance : - M. Alain PLUCINSKI demeurant 7 rue de la Malandrie - 57360 AMNEVILLE ;

- M<sup>me</sup> Christelle PLUCINSKI demeurant 7 rue de la Malandrie - 57360 AMNEVILLE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au R.C.S. de Reims.

Pour avis.

M2509378

### SC « DU CHATEAU »

Société Civile  
Capital social : 310.100,00 €  
Siège social :  
65, lieudit «Les Déserts»  
51270 CHAMPAUBERT  
immatriculée au RCS de REIMS  
sous le n° 904 352 465

Suivant décision en date du 7 mai 2024, les associés ont agréé à compter de ce jour l'augmentation de capital social, initialement fixé à 310.000,00 €, d'une somme de 100,00 € par apport en numéraire, pour le porter à la somme de 310.100,00 €.

Pour avis : La Gérance

M2509266

### ASSURANCES CHAMPENOISES

SARL au capital de 7.000 000 €  
Siège social :  
2 Rue du Général Sarraill  
51100 REIMS  
513 376 103 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 2 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL ASSURANCES CHAMPENOISES a décidé de transférer le siège social du 2 Rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 42 Cours Jean-Baptiste Langlet - 51100 REIMS à compter du 21 septembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509275



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

### LES BRUNETTES

Société civile immobilière  
au capital de 5.000,00 €  
Siège social :  
2 Chemin des Biales - 51220 MERFY  
799 432 489 RCS Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christelle LAGACHE-GÉ, notaire associé à GUEUX (Marne), en date des 17 juillet 2025, les associés ont pris acte de la démission de Madame Sylvie PREVOTEAU, cogérante, lui ont donné quitus de sa gestion et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Monsieur Philip PREVOTEAU assumera désormais seul la gérance de la société.

Pour insertion :

Me Christelle LAGACHE-GÉ,  
notaire.

M2509386

### SJFC

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE  
DE CHAMPAGNE  
3 rue Jean Mermoz  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

### JKL

Société civile immobilière  
au capital de 1.500 000 €  
Siège social : 11 rue Croix des  
Teinturiers  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
819 588 278 R.C.S. Chalons En  
Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2025, l'Assemblée Générale Mixte a pris acte de la démission de Madame Jennifer NICAISE de ses fonctions de cogérante, et ce, avec effet du 31 juillet 2025. Elle a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2509292

### POURSUITE D'ACTIVITE

### NOMDOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

### PINGAT ARCHITECTE & CONSEIL

SARL au capital de 1.500 000 €  
Siège social :  
9 rue André Pingat - 51100 REIMS  
802 372 359 R.C.S. Reims

L'assemblée du 30/06/2025 a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2509297

### MC CHAMPIGNY

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 000 €  
Siège social :  
69 Boulevard du Général Leclerc  
51100 REIMS  
805 206 877 RCS Reims

Par décision du 30/06/2025, l'associée unique a décidé, conformément à l'article L225-248 du code de commerce, de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.

Mention en sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2509318

### MB CONSEIL

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 000 €  
Siège social :  
69 Boulevard du Général Leclerc  
51100 REIMS  
804 618 791 R.C.S. Reims

Par décision du 30/06/2025, l'associé unique a décidé, conformément à l'article L225-248 du code de commerce, de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2509319

### NOMDOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

### EMO NAUTIC

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10.000 000 €  
Siège social :  
11 Rue du Verdon - 51500 TAISSY  
981 197 171 RCS Reims

L'Assemblée du 30/06/2025 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de REIMS.

M2509321

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

### L'ATELIER DE FANNY

SASU au capital de 2.000 000 €  
Siège social :  
17 rue Vigne l'Abbesse  
51270 VILLEVENARD  
953 490 745 R.C.S. Reims

Par décision de l'associée unique du 30/07/2025, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 31/07/2025, de nommer en qualité de liquidatrice Madame Fanny DELAPIERRE, demeurant 17 rue Vigne l'Abbesse - 51270 VILLEVENARD, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2509280



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

### CHESNE ET VIGNES

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 58 boulevard Jamin,  
51100 REIMS  
921 648 242 RCS REIMS

### Avis de dissolution

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/09/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/09/2025 et sa mise en liquidation. L'associé unique, Monsieur Christophe DANNEAUX demeurant 58 Boulevard Jamin - 51100 REIMS, exercera les fonctions de Liquidateur et le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Reims. Mention sera faite au RCS de Reims.

Pour avis le Liquidateur.

M2509204

### SARL MCGS VINICOLE

Siège social : Allées de Cumières  
51200 EPERNAY  
R.C.S. Reims 799 759 626

### Avis de dissolution

Aux termes d'une décision du conseil d'administration en date du 11 juillet 2025, la Société Coopérative Agricole CSGV, dont le siège social est à EPERNAY 51200 - Allées de Cumières, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 780 382 032 a, en sa qualité d'associé unique de la SARL MCGS VINICOLE, décidé la dissolution anticipée de ladite société avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article L.526-10 du code rural, cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SARL MCGS VINICOLE à la Société Coopérative Agricole CSGV sans qu'il y ait lieu à la liquidation sous réserve qu'à l'issue du délai de trente jours prévu par la loi à compter de la publication de l'avis de dissolution les créanciers n'aient pas fait opposition à la dissolution.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2509207

### 1FG

### Dissolution anticipée

Dénomination : 1FG Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Objet social : Toute activité de commerce de négoce et de prestations de services en art graphique de mise en page et la vente d'objets publicitaires y compris grands formats et bâches publicitaires et de manière générale la vente se rapportant à des produits d'impressions et de communications  
Capital social : 3 000 € Siège social : 6 RUE DES MAÇONS , HAMEAU DE HOCHECOURT, 51210 MECRINGES RCS REIMS, SIREN 850 183 294  
Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 25/07/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société. Monsieur Tony RANVIAL, Président associé de la Société 1FG, demeurant 6 rue des Maçons Hameau de Hochecourt, 51210 MECRINGES (FRANCE), a été nommé liquidateur et a reçu les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse où doit être envoyée la correspondance.

M2509267,

### SCI DESIGN

SCI au capital de 100 000 €  
Siège social :  
133 rue de Cernay - 51100 REIMS  
R.C.S. Reims 800 201 501

L'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2025 a décidé la dissolution de la société à compter du 01/09/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DOS SANTOS André, demeurant 71 C rue Marcel Thil - 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au 71 C rue Marcel Thil - 51100 REIMS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

M2509326



EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT CONSEIL

### LE ROYAL II

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 5 place royale  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°882 112 683

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BADET Fabien, demeurant 1 rue des Terres 51220 CAUROY LES HERMONVILLE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2509347

### SASU TAXI JD

Société par actions simplifiée  
au capital de 400 euros  
Siège social : 6 RUE JEAN JAURES  
51110 BAZANCOURT  
841 699 689 RCS REIMS

D'un PV d'AGE du 04/08/2025, la dissolution anticipée de la société a été prononcée. A été nommé comme liquidateur Monsieur Julien DETRUISEUX, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, 6 Rue Jean Jaurès - 51110 BAZANCOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS.

M2509357

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

### A 2 B

Société à responsabilité limitée  
en liquidation  
au capital de 11.000 000 €  
Siège : 6 rue du Commerce  
51510 FAGNIERES  
Siège de liquidation :  
2 chemin de Châlons  
51510 FAGNIERES  
837 492 834  
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale réunie le 31 mars 2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bouchaïb BARNICHA, demeurant 2 chemin de Châlons - 51510 FAGNIERES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Soci

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

## SOKOREV HOLDING

SAS au capital de 3.500 Euros  
Siège social :  
32 avenue madame Eugène Roederer  
51390 GUEUX  
RCS de REIMS n°853 969 459

L'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. JULLIARD Erwin de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/09/2025. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Erwin JULLIARD

M2509247

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE

## PROMOTIONS REMOISES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
5 rue de La Croix Maurencienne  
51370 ST BRICE COURCELLES  
499 290 997 R.C.S. Reims

Par décision du 30 juin 2025, la société FATIH, société par actions simplifiée au capital de 187.095 €, dont le siège social est 2 chemin de Merfy - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 538 625 047 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associé unique de la société PROMOTIONS REMOISES, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société PROMOTIONS REMOISES au profit de la société FATIH, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers - 51100 REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2509285

## JULEA

Suite à l'annonce n°M2506969 parue le 24/06/2025, il convenait de lire : sous le numéro 453 479 107 R.C.S. REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2509385

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

## EPOUX JIN

## Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Franck LESCOU, Notaire à Reims (51100) 4 Cours Jean Baptiste Langlet, le 21 août 2025, Monsieur Yizhong JIN, commerçant, né à WENZHOUSHIJIANG (CHINE) le 3 mars 1978, et Madame Jia LIN, commerçante, née à ZHEJIANG (CHINE) le 22 juillet 1978, demeurant ensemble à REIMS (Marne), 1 rue Hurtaut, mariés à la mairie de WENZHOUSHIJIANG (CHINE) le 13 décembre 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution de communauté au profit du survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Franck LESCOU, Notaire à REIMS (Marne), 4 cours Jean-Baptiste Langlet.

Pour avis et mention,

Me Franck LESCOU, Notaire.  
M2509313

18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## EPOUX JOUANNEAU

## Insertion - Aménagement de régime matrimonial

M. Frédéric Paul Victor JOUANNEAU, retraité, né à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 26 avril 1964, et M<sup>me</sup> Florence Micheline Marie MESTRUDE, Agent de fabrication, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 16 avril 1966, demeurant ensemble à MATOUGUES (51510) 12 rue du Moulin, mariés à la mairie de MATOUGUES (51510) le 13 juin 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, suivant acte reçu par Me Laurence CARLIER, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 14 août 2025.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du code civil, Me Laurence CARLIER.  
M2509239



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## ÉPOUX DALLE/DOLLAT

## Insertion - Changement partiel de régime matrimonial

M. Marc Marie Joseph DALLE, retraité, né à ORANGE (84100) le 11 avril 1945, et M<sup>me</sup> Elisabeth Jeanne Marguerite DOLLAT, retraitée, née à REIMS (51100) le 25 août 1946, demeurant ensemble à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), 1 rue du Maréchal des Logis de Terline, mariés à la mairie de CHALONS-SUR-MARNE (51000) le 2 avril 1970 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Benjamin ARMANINI, notaire à CHALONS-SUR-MARNE (51000), le 28 mars 1970, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial par l'adjonction d'une société d'acquêts.

L'acte a été reçu par Me Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 03 septembre 2025.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du code civil, Me Anne-Flore HERBELET-VIGOURT.  
M2509351

## AVIS

## ADMINISTRATIF

## GRAND REIMS COMMUNAUTÉ URBAINE

## COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

## Avis d'enquête publique portant sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Reims

Par arrêté n° CUGR-DUPAAGR-2025-002 en date du 11/07/2025, la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGR) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision de son Schéma de Cohérence Territoriale.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 31 jours, du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Le projet de révision a pour objectifs de :

- Redéfinir les orientations stratégiques et les adapter au périmètre élargi de la CUGR ;
- Intégrer collectivement les nouveaux enjeux de développement et d'aménagement du territoire ;
- Adapter le projet aux évolutions légales et réglementaires notamment dans le cadre de la trajectoire ZAN.

La commission d'enquête, désignée par décision E2500043 / 51 en date du 25/04/2025, par le vice-président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne est composée de Monsieur Jean-Pierre GADON, Commandant de police honoraire et assisté par M. Gérard CHEVALIER, cadre retraité de l'Agence Seine-Normandie et M<sup>me</sup> Sabine CHARTIER-VALLET, directrice aménagement du territoire.

Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle) :

En format papier : dans chacun des 9 pôles territoriaux du Grand Reims ;  
En version numérique :  
- sur le site internet du Grand Reims ([www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)) ;

- sur des bornes d'accueil interactives à disposition du public (Hôtel de communauté du Grand Reims, Hôtel de ville de Reims, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie à Reims). - sur des postes informatiques mis à disposition du public dans chaque Pôle Territorial du Grand Reims (à l'exception de Reims Métropole qui dispose d'une borne à disposition du public à l'hôtel de communauté).

Les observations et propositions du public pourront :

- être consignées sur les registres d'enquête mis à disposition dans un des 9 Pôles Territoriaux de la Communauté Urbaine du Grand Reims, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- être reçues à l'écrit ou à l'oral par un membre de la commission d'enquête, aux lieux, jours et heures de ses permanences ;
- être adressées par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête Publique SCOT, Hôtel de Communauté du Grand Reims, 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ;
- être transmises par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : [scot@grandreims.fr](mailto:scot@grandreims.fr) adressé à l'attention de la Commission d'Enquête Publique ;
- être consignées sur le registre dématérialisé sur le site internet du Grand Reims ([www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)).

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public dans les pôles territoriaux du Grand Reims et à l'Hôtel de Ville de Reims aux jours et heures de permanences suivants :

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims, 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/09/2025 de 9h à 12h ;
- Vallée de la Suippe, 19 rue Gustave Haguénin - 51110 Bazancourt ; 02/09/2025 de 15h à 18h ;
- Nord Champenois, 2 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 51220 Cauroy-lès-Hermonville ; 08/09/2025 de 9h30 à 12h30 ;
- Champagne Vesle, 18 rue du Moutier - 51390 Gueux ; 11/09/2025 de 14h à 17h ;
- Hôtel de Ville Reims, Esplanade Simone Veil - 51100 Reims ; 13/09/2025 de 9h à 12h ;
- Beine Bourgogne, Place de la Mairie - 51420 Witry-lès-Reims ; 16/09/2025 de 13h30 à 16h30 ;
- Rive de la Suippe, rue de Nayeux - 51490 Pontfaverger-Moronvilliers ; 17/09/2025 de 15h à 18h ;
- Vesle et Coteaux de la Montagne Reims, 2 Place de la République - 51500 Rilly-la-Montagne ; 19/09/2025 de 13h à 16h ;
- Tardenois, 9 rue des quatre vents - 51170 Ville-en-Tardenois ; 25/09/2025 de 9h30 à 12h30 ;
- Fismes Ardre et Vesle, 10 rue René Létilly - 51170 Fismes ; 25/09/2025 de 13h30 à 16h30 ;
- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims. M2507916

- Nord Champenois, 2 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 51220 Cauroy-lès-Hermonville ; 08/09/2025 de 9h30 à 12h30 ;

- Champagne Vesle, 18 rue du Moutier - 51390 Gueux ; 11/09/2025 de 14h à 17h ;

- Hôtel de Ville Reims, Esplanade Simone Veil - 51100 Reims ; 13/09/2025 de 9h à 12h ;

- Beine Bourgogne, Place de la Mairie - 51420 Witry-lès-Reims ; 16/09/2025 de 13h30 à 16h30 ;

- Rive de la Suippe, rue de Nayeux - 51490 Pontfaverger-Moronvilliers ; 17/09/2025 de 15h à 18h ;

- Vesle et Coteaux de la Montagne Reims, 2 Place de la République - 51500 Rilly-la-Montagne ; 19/09/2025 de 13h à 16h ;

- Tardenois, 9 rue des quatre vents - 51170 Ville-en-Tardenois ; 25/09/2025 de 9h30 à 12h30 ;

- Fismes Ardre et Vesle, 10 rue René Létilly - 51170 Fismes ; 25/09/2025 de 13h30 à 16h30 ;

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims.

M. Arnaud ROBINET, Président de la communauté urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

- Reims Métropole, Hôtel de Communauté du Grand Reims 3 rue Eugène Desteuque - 51100 Reims ; 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le projet du SCOT révisé, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims.

L'autorité compétente en charge du SCOT auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand Reims. M2507916

## COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

## Approbation de la révision allégée n° 1 du PLU de SEPT SAULX

Par délibération en date du 26 juin 2025, le Conseil communautaire a approuvé la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de SEPT SAULX.

Ladite délibération fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine et d'un affichage pendant un mois en Mairie de SEPT SAULX.

Le dossier de PLU révisé est tenu à la disposition du public au Pôle territorial de Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims, 2 place de la République - 51500 RILLY LA MONTAGNE et sur le site internet du Grand Reims.

Le président.

M2509305

## AVIS DIVERS

Plurial Novilia AL  
Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

## ER.11655 - 3 RUE LAMARTINE

MUIZON - MAISON :  
3 RUE Lamartine - Pavillon T4 de 77.97 m<sup>2</sup> environ DPE : E 139 000 € - réf : ER.11655

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2509198

## Monsieur Pascal Daniel MARTEL

## Avis d'envoi en possession

Suivant testament olographe en date du 22 avril 2024, déposé au rang des minutes de Me Anne-Elisabeth SARCELET, notaire à REIMS (51100), le 22 août 2025, Monsieur Pascal Daniel MARTEL, en son vivant ancien cariste, demeurant à REIMS (51100), 12 Rue Marcelle Loiseau, né à SEZANNE (51120), le 25 mars 1970, et décédé à REIMS (51100), 06 mars 2025 a institué un légataire universel.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Anne-Elisabeth SARCELET, notaire à REIMS (51100), référence CRPCEN : 51096, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître Anne-Elisabeth SARCELET.  
M2509244

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**Monsieur Roger Charles Ernest CRÉTÉ**

**Avis de dépôt de testament**

Par testament olographe du 08 mai 2023, Monsieur Roger Charles Ernest CRÉTÉ, né à SERMAIZE LES BAINS, le 10 avril 1923, demeurant à SERMAIZE LES BAINS (51250), 20 rue de Saint Dizier, veuf de Madame Simone Denise Jeanne CAZANOU, décédé à SERMAIZE LES BAINS, le 17 juillet 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sandrine DROUOT, suivant procès-verbal en date du 28 juillet 2025, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BAR LE DUC, le 18 août 2025.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me DROUOT Sandrine, notaire à SEUIL D'ARGONNE, notaire chargé du règlement de la succession. M2509248



**PLURIAL NOVILIA AT HOME -ER.10301**

REIMS - APPARTEMENT : 5 Allée Jacques Simon T4 - 78.05 m<sup>2</sup> Carrez - lot 77 - DPE : C - 120 000 € - réf : ER.10301

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509260



**PLURIAL NOVILIA**

REIMS - APPARTEMENT : 5 Allée Jacques Simon T2 - 53.25 m<sup>2</sup> Carrez - lot 83 - DPE : C 81 500 € - réf : ER.10307

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509262



**PLURIAL NOVILIA**

EPERNAY - APPARTEMENT : 7 rue de l'Arquebuse - T2 au 4<sup>ème</sup> étage - 53 m<sup>2</sup> Carrez - lot 832 - DPE : D - 84 000 € - réf : ER.61557

Ventes ouvertes à tous, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509287



15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

**Monsieur Claude Bernard Emile RONCIAUX**

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 22 décembre 2008, Monsieur Claude Bernard Emile RONCIAUX, en son vivant Retraité, veuf de Madame Janine Marie-Louise GAMACHE, demeurant à VILLERS-ALLERAND (51500), 51 route nationale EPHAD, né à VILLE-DOMMANGE (51390), le 19 janvier 1940, décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 27 mars 2025.

A consenti des legs universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Hélène GERMAN, notaire à REIMS, le 13 juin 2025. Un acte de contrôle de la saisine des légataires universels a été reçu par Maître Hugo PERSEGOL, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée (SAS) « Vincent CROCHET, David MANNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOU et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux », dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 26 août 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hugo PERSEGOL, notaire à REIMS, référence CRPCEN 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis et mention. M2509324



**PLURIAL NOVILIA**

Montmirail - 86 rond avenue - Maison T3 de 76 m<sup>2</sup> env. - 2 chambres - 91 200 € - DPE : en cours - Ref : ER.23473  
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509356

**TRIBUNAL**

**DE COMMERCE**

**DE REIMS**

**Jugement du 01 septembre 2025**

**SARL HDV IMMOBILIER**, 4 - 6 Place de l'Hôtel de Ville, 51100 Reims, RCS Reims 814 352 175. L'activité de transactions immobilières et commerciales, administration. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2509312

**LIQUIDATION**

**JUDICIAIRE**

**Jugement du 02 septembre 2025**

**SAS BURG'Gae**, 16 place de la République, 51120 Sézanne, RCS Reims 933 669 558. Restauration rapide (sans vente d'alcool). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 juin 2025, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 Rpt Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509315

**SAS LE LOUIS XIV REIMS/CLUB CHAMPAGNE**, 5 cours Anatole France, 51100 Reims, RCS Reims 919 467 803. Salon de thé avec vente de boissons non alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 mai 2025, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 Rpt Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509316

**SAS CHRONO START**, allée Alberto Santos-Dumont, 51100 Reims, RCS Reims 879 465 482. Les activités de transport public routier de marchandises pour le compte d'autrui. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509334

**SARL LONGMA**, 18 allée Nadine Gordimer, 51430 Bezannes, RCS Reims 811 131 713. Import, export de tous les produits non réglementés, vente en détail, intermédiaire et conseil en France et à l'étranger. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509335

**SARL C.KRISS**, 160 avenue du Maréchal Foch, 51200 Épernay, RCS Reims 352 856 041. Bar spectacles et concerts divers (- de 6 spectacles) organisation de soirées culturelles ou à thèmes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509337

**SARL MS SANTE**, 12 rue Diderot, 51100 Reims, RCS Reims 952 480 887. L'exploitation de centre d'amincissement et de remise en forme notamment par l'utilisation de vélo à infrarouge et de l'électrostimulation. Le coaching sportif sur tous sites d'exercice. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509338

**JACQUEMET (nom d'usage JACQUEMET) Sébastien**, 82 rue des Châtagniers, Fra, 51210 Montmirail, RM 881 062 715. Cessation d'activité le 30.06.2025. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2025, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 Rpt Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509339

**CAILLOT (nom d'usage CAILLOT) Jordan**, 39 route de Montmort, 51210 Fromentières, RCS Reims 834 343 535. Achat vente auto moto d'occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509360

**SARL GISELE**, 9 Passage Talleyrand, 51100 Reims, RCS Reims 934 219 320. Le commerce de détail en magasin d'articles liés à l'univers maman et bébé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juin 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509361

**GBAMI (nom d'usage GBAMI) Georgette**, 98 rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Reims 504 050 733. Restauration africaine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 28 mai 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509362

**COLLINET (nom d'usage COLLINET) Romuald Sylvain Louis**, 19 rue de la Paix, 51530 Mardeuil, RCS Reims 949 750 178. Rénovation de façade intérieur et extérieur, enduit décoratif imitation pierre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 31 mars 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509363

**SORVILLO (nom d'usage SORVILLO) Didier Edmond Pol**, Porte 2 b, 11 Boulevard Hector Berlioz, 51100 Reims, RCS Reims 834 097 909. Convoiyage véhicule sans transport marchandise ni personne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 14 avril 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509364

**LECLERC (nom d'usage LECLERC) Arnaud**, 10 avenue des Chenevières, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Reims 850 217 035. Mécanique automobile achat vente de véhicules et de pièces autos. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 2 mars 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509367

**SAS N BOUCHERIES (N BOUCHERIES)**, 58 avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Reims 984 953 810. La préparation à caractère artisanal de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuteries associée à la vente au détail des produits préparés ; la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, à 3 toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, par voie de prise d'intérêts, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement dans toutes sociétés existantes ou à créer, par voie de conclusion de tous types de contrats commerciaux ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 juillet 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509336

**MASKRI (nom d'usage MASKRI) Abdelghani**, 8 rue de la Fosse Chenevière, ZA Derrière Moutier, Cellule 2, 51390 Gueux, RCS Reims 751 593 203. Commerce de véhicules automobiles d'occasion, livreur de repas à domicile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 10 juin 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509380

**SAS AFG2019**, 91 rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Reims 951 313 857. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 mars 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509381

**REDRESSEMENT**

**JUDICIAIRE**

**Jugement du 02 septembre 2025**

**SARL AUTO STAR**, 44 rue Saint-Léonard, 51100 Reims, RCS Reims 447 654 658. Carrosserie et peinture de véhicules de toute nature, achat vente réparation modification et transformation de tous véhicules neufs d'occasion et accidentés achat et vente de toutes pièces mécaniques et carrosserie, de tous produits nécessaires à l'exercice des activités précitées achat vente de pièces détachées, transport public routier de marchandises et/ou location de véhicu les industriels avec conducteur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2025, désignant administrateur Selarl a.j.c. (me Nicolas Torrano) 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509368

**SAS SEZANNE CARROSSERIE**, Zone Industrielle, Rue de Retortat, 51120 Sézanne, RCS Reims 917 428 237. Tous travaux de carrosserie de tôlerie et de peinture de véhicules, le dépannage, le transport et le gardiennage de véhicules entretien, réparation de tous véhicules, transformation, location, achat, vente véhicules neufs et d'occasions, achat, vente de pièces détachées auto neuves ou non, de tous accessoires auto, tous lubrifiants de toutes pièces détachées neuves ou non. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2025, désignant administrateur Selarl a.j.c. (me Nicolas Torrano) 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509382

**SAS IFR SOLUTION**, 8 b rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Reims 904 637 865. Télécommunication et fibre optique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 mars 2024, désignant administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter de Chanau (me Jérôme Cabooter) 18 rue de l'Abreuvoir BP 40006 77101 Meaux, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509383

**SARL SOCIETE D'ENTRETIEN DE MATERIEL AGRICOLE ET SERRURERIE (S. E. M. A. S.)**, 51490 Selles, RCS Reims 337 380 802. Construction, vente, réparation et l'achat de matériel agricole et toutes activités se rapportant à la profession de serrurier et de maréchal ferrant, et plus particulièrement toutes opérations commerciales, industrielles mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2025, désignant administrateur La Selas Vermue (me Stéphane Vermue) 4 rue Thiers 51100 Reims, avec les pouvoirs : assister le débiteur pour certains actes de gestion, mandataire judiciaire la SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2509384

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTSSARL AUX  
AMANDINES /  
OURALIA

Par acte authentique du 18 août 2025 reçu par Maître Guillaume DRAPIER, Notaire à LE MESNIL SUR OGER, la société SARL AUX AMANDINES, société à responsabilité limitée au capital de 1.500 € dont le siège social est 2 rue Pierre Bérégovoy - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, RCS : 814 022 497 SEDAN, a cédé à la société OURALIA, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 € dont le siège social est 10 rue Longueville 08000 CHARLEVILLE MEZIERES RCS : 929 966 174 Sedan, un fonds de commerce de terminal de cuisson, vente gros ou détail, produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, confiserie et alimentation en général situé 2 rue Pierre Bérégovoy, 1 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. La cession est consentie et acceptée moyennant un prix de 123.500 €. L'entrée en jouissance est fixée au 18 août 2025. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez Maître Guillaume CONREUR, Notaire, situé 1B rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES pour la validité et pour toutes correspondances. M2509276

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

**IDEA**  
Expertise comptable  
15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

**PACO 2025**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
5 avenue des Martyrs de la Résistance  
08200 FLOING

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLOING du 28/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : PACO 2025.

Siège : 5 avenue des Martyrs de la Résistance - 08200 FLOING.

Durée : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 €.

Objet : La Société a pour objet :  
- La prise de participations, par tous moyens et sous toute forme, dans toutes entités juridiques, ainsi que l'acquisition, la gestion, la cession de valeurs mobilières, titres ou droits s'y rapportant ;  
- L'animation, la coordination et le contrôle, des sociétés qu'elle détient ou contrôle ;  
- La fourniture, directement ou indirectement, de prestations de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, immobiliers ou autres, ainsi que la refacturation de ces services ;  
- L'octroi, avec ou sans garantie, de prêts, avances, cautions, ouvertures de crédit à ses filiales ou participations ;  
- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis ;  
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance, l'installation et l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines ou ateliers se rapportant à l'une quelconque des activités ci-dessus ;  
- L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle en lien avec ces activités ;

«SCI CCML»

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 août 2025 a été constituée sous la dénomination sociale «SCI CCML» une société civile immobilière ayant pour objet la constitution, l'acquisition, et la gestion, de tout élément de patrimoine immobilier. Le siège social est fixé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 6 place de la Préfecture.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Le capital social s'élève à 1.000,00 €. Les co-gérants sont Monsieur Cyril TERROINE, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 6 place de la Préfecture et Madame Cindy UNIQUE, demeurant à GUE-d'HOUSSUS (08230), 8 rue des Grands Prés. La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2509332

- La participation, directe ou indirecte, à toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;  
- Plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Alain Parizel, demeurant 5 avenue des Martyrs de la Résistance - 08200 Floing.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président.

M2509218

**Near Future**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
2 rue de l'Enclos  
08460 SIGNY L'ABBAYE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SIGNY L'ABBAYE du 01/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.  
DÉNOMINATION SOCIALE : Near Future.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue de l'Enclos - 08460 SIGNY L'ABBAYE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Baptiste Decq, demeurant 2 rue de l'Enclos - 08460 SIGNY L'ABBAYE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément des associés requis dans tous les cas, représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2509279

**CAILTEAUX**  
Notaires de France  
Notaires depuis 1788

## «SCI CCML»

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 août 2025 a été constituée sous la dénomination sociale «SCI CCML» une société civile immobilière ayant pour objet la constitution, l'acquisition, et la gestion, de tout élément de patrimoine immobilier. Le siège social est fixé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 6 place de la Préfecture. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Le capital social s'élève à 1.000,00 €. Les co-gérants sont Monsieur Cyril TERROINE, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 6 place de la Préfecture et Madame Cindy UNIQUE, demeurant à GUE-d'HOUSSUS (08230), 8 rue des Grands Prés. La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2509332

MODIFICATION  
DE STATUTS

## GEFOR ASPI

GEFOR ASPI, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, siège social : Rue des Tortues Royes - 08350 DONCHERY, 851 156 414 R.C.S. SEDAN. Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 01/08/2025, la collectivité des associés, a : - Décidé de nommer la société GEFOR, société privée à responsabilité limitée au capital de 197.000 €, dont le siège social est situé Rue de l'Informatique 3 - 4460 GRACE HOLLOGNE Y (Belgique) immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises de Belgique sous le numéro 0465 949 693, représentée par son administrateur, Monsieur Steven FORTHOMME administrateur, en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Roger GEHLEN, démissionnaire, et ce à compter de ce jour et pour une durée de 3 années ; - Pris acte de la démission de Monsieur Mario MATHONET de son mandat de directeur général, à compter de ce jour, et décidé qu'il n'y avait pas lieu de nommer un nouveau directeur général pour assister la présidente dans ses fonctions. M2508941

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**PHARMACIE DE LA CITADELLE**  
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Pharmaciens d'Officine au capital de 300.000 Euros  
Siège social :  
15 avenue des Martyrs de la Résistance  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
499 264 562 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de nommer en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée M. Adrien COLLOMBET demeurant 3 Rue du Potager - 08200 SEDAN.

Pour avis.

M2509236

**HMC**  
Expertise Comptable

**JBMC**  
Société à responsabilité limitée en cours de transformation en Société de Participations Financières de Profession Libérale de Vétérinaires, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 35 rue Clément Ader ZAC de Wé - 08110 CARIGNAN 935 378 356 R.C.S. Sedan

## Transformation en SPFFPL

Suivant délibération en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025, la collectivité des associés a décidé de transformer la société de société à responsabilité limitée en société de participations financières de profession libérale de Vétérinaires, société à responsabilité limitée. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Monsieur Jean-Benoît LAMORT, Madame Méline THIERY et Madame Christelle HAGE cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Monsieur Jean-Benoît LAMORT et Madame Méline THIERY demeurant à MUNO (6820), Belgique, 3 rue de la Briqueterie et Madame Christelle HAGE demeurant à FLORENVILLE (6820), Belgique, 8 Hayons.

Pour avis : La Gérance.

M2509353

**HMC**  
Expertise Comptable

## WETERINAIRE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : Route de Saily 08110 BLAGNY  
909 069 122 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Route de Saily, 08110 BLAGNY au 35 rue Clément Ader, ZAC de Wé à CARIGNAN (08110) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2509307

**« HOLDING SD »**  
Société Civile  
au capital de 441.000 Euros  
Siège social :  
HOULDIZY (08090) - 21 route d'Arreux  
RCS Sedan : 502 485 139

Selon procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 7 juillet 2025, le siège social a été fixé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 17 boulevard du Préfet Frain.

SIÈGE SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : le siège social est fixé à HOULDIZY (08090) 21 route d'Arreux.

NOUVELLE MENTION : le siège social est fixé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 17 boulevard du Préfet Frain.

Pour insertion.

M2509251

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**ALLIANCE ARDEN' TAXIS**  
Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 Euros  
Siège social :  
13 place de l'Infanterie de Marine  
08140 BAZEILLES  
511 005 282 R.C.S. Sedan

Pour avis.

**Démission d'une cogérante**

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2025, l'AGE a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Linda VALLOGGIA, demeurant 24 avenue du Maréchal Leclerc - 08200 SEDAN, de ses fonctions de gérante à effet du 31/08/2025 à minuit.

Modification sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2509294

**HMC**  
Expertise Comptable

**S.E.C.E**  
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Rue du chemin rouge 08390 SY  
912 990 314 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 3 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 Rue du chemin rouge, 08390 SY au 56 Grand rue à DAIGNY (08140) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2509352

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL  
Nord Ardennes

4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine  
08600 GIVET

## ATHERA

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 18 rue Monge  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
853 962 926 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 22/08/2025, l'Associée Unique a décidé :

- de modifier l'objet social aux activités et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

- de transférer le siège social du 18 rue Monge - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 7 rue du Petit Bois - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, à compter du 17/07/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509080

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**STTP DE LA BAR**  
Société à responsabilité limitée au capital de 15.800 Euros  
Siège social :  
Route de Toges  
08400 QUATRE CHAMPS  
477 924 179 RCS Sedan

## Nomination d'un gérant

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2025 la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de Gérant à effet du même jour et pour une durée illimitée M. Axel GARREC, demeurant 7 Rue du Château 08130 NEUVILLE DAY.

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2509298

**SAS GOSSET- NERGIE**  
Société commerciale au capital de 5.000 Euros  
Lieu-dit La Marzelle  
08290 MARLEMONT  
832.139.190 R.C.S. Sedan

Suivant acte SSP du 22/08/2025, enregistré à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) le 29/08/2025, Dossier 2025/00015896, il a été décidé, à compter du 31/08/25, la démission des fonctions de directeur général de Monsieur Luc GOSSET et son remplacement simultanée par M<sup>me</sup> Aude CANNEAUX, demeurant La Marzelle à MARLEMONT (08290), en qualité de directrice générale.

Pour avis : Le président.

M2509331

**GAEC LA MARZELLE**  
Agréé sous le n° 01-702  
Société civile au capital de 276.600 Euros  
Chez M. Jean-Pierre GOSSET  
La Marzelle - 08290 MARLEMONT  
380.323.659 R.C.S. Sedan

## Avis de modification

Suivant acte SSP du 22/08/2025, enregistré à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) le 29/08/2025, Dossier 2025/00015897, il a été décidé, à compter du 31/08/2025, le retrait de la société de Monsieur Luc GOSSET et par conséquent la démission de ses fonctions de gérant et son remplacement simultanée par Madame Aude CANNEAUX, demeurant La Marzelle à MARLEMONT (08290).

Pour avis : La gérance.

M2509346

**HMC**  
Expertise Comptable

**JBMC**  
Société à responsabilité limitée en cours de transformation en Société de Participations Financières de Profession Libérale de Vétérinaires, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 35 rue Clément Ader, ZAC de Wé 08110 CARIGNAN 935 378 356 RCS SEDAN

Suivant délibération en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025, la collectivité des associés a décidé de modifier son objet social.

Objet :

Ancienne mention : L'exercice de la profession de vétérinaire. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut, en outre, accomplir toutes opérations civiles, mobilières, financières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus, ou en faciliter l'accomplissement. Dans les rapports entre les associés et dans ses rapports avec les tiers, la société sera expressément tenue au respect des règles déontologiques propres à la profession de vétérinaire, et notamment au respect du principe d'indépendance et au respect du secret professionnel.

La détention de titres de sociétés ayant pour activité l'exercice de la profession de vétérinaires ; L'acquisition, la gestion et la vente de toutes participations financières de toutes sociétés ayant pour activité l'exercice de la profession de vétérinaires sous toutes ses formes ou de tous groupements de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaires ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique, administrative et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Et généralement toutes opérations, tout acte de gestion, d'administration ou de disposition pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Nouvelle mention : La détention de titres de tous types de sociétés ayant pour activité l'exercice de la profession de vétérinaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; L'acquisition, la gestion et la vente de toutes participations financières de toutes sociétés ayant pour activité l'exercice de la profession de vétérinaires sous toutes ses formes ou de tous groupements de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaires ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique, administrative, financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement ; A titre accessoire, la fourniture de services dans les sociétés dans lesquelles elle détient des participations et la réalisation de tous investissements et gestions des biens immobiliers, notamment par la prise de participation dans des sociétés à objet immobilier, pour le compte des sociétés dans lesquelles elle détient des participations. Et généralement toutes opérations, tout acte de gestion, d'administration ou de disposition pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Pour avis : La Gérance

M2509354

**RÉDACTION**  
**BUSSON Benjamin**  
**03.26.08.38.31**  
**DESANTI Nastasia**  
**03.26.08.38.32**  
redaction.pamb@legalnet.org

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes / Aube

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

#### JANIME

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 16, route de Nouzonville  
08800 THILAY  
813 044 328 RCS Sedan

#### Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 31 Juillet 2025, l'Associé unique :  
- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société, avec effet au 31 Juillet 2025,  
- a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Pascal THOMAS, demeurant à THILAY (08800), 16 route de Nouzonville,  
- constater la fin du mandat de Président de Monsieur Pascal THOMAS,  
- a fixé le siège de la liquidation à THILAY (08800), 16 route de Nouzonville.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.  
Le Liquidateur.

M2509245

### SARL «LA BONNE SOURCE»

Société à responsabilité limitée  
au capital social de 7.500 Euros  
Siège Social :  
187 rue Waldeck Rousseau  
08500 REVIN  
R.C.S. Sedan 451 368 377  
N° SIRET : 451 368 377 00011

#### Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 29 Décembre 2024, l'Associé unique :  
- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société, avec effet au 29 Décembre 2024 ;  
- a nommé en qualité de liquidateur Madame HOUZAI-BOURGUIGNON Corinne, demeurant à REVIN (08500), 187 rue Waldeck Rousseau ;  
- constater la fin du mandat de Gérant de Madame HOUZAI-BOURGUIGNON Corinne ;  
- a fixé le siège de la liquidation à REVIN (08500), 187 rue Waldeck Rousseau.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.  
Le Liquidateur.

M2509333

### POURSUITE D'ACTIVITE

**IDEA**  
Expertise comptable  
15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

### ARDENNES HOMES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
RD 9 Route de Warcq  
08090 BELVAL  
977 619 444 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 1<sup>er</sup> juillet 2025, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.  
Pour avis : La gérance.

M2509342

### COMPTABILITE

#### DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

### TRIBUNAUX

### JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 11 juin 2025 prononçant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de **M. Etienne ROQUET, activité élevage d'ovins et de caprins (SIREN 809 117 252)**  
Ferme de Mezancelle - 08460 THIN LE MOUTIER.

Mandatitaire judiciaire : Isabelle TIRMANT.  
Administrateur judiciaire, avec mission d'assistance : SELAS VERMUE prise en la personne de Me Stéphane VERMUE.  
Commissaire de justice : Martial BOURNIER.  
Juge commissaire : Jérôme DENOUAL-LE-GRAND.  
Date de cessation des paiements : 14 mai 2025.  
La liste des créances déclarées au passif de la procédure avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devra être établie par le mandataire judiciaire et transmise au juge commissaire dans le délai de 12 mois suivant la publication du jugement au BODACC.  
Le Greffier D. RABIER

M2509374

### AVIS DIVERS



#### OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX  
1 bis rue de Lorraine  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

#### Madame Odile Marie Jeanne BLITTE

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 24 avril 2024, Madame Odile Marie Jeanne BLITTE a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Office Notarial d'Arches », titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 20 juin 2025, puis d'un procès-verbal complémentaire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2509261

### VACANTE

#### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PIA Claude décédé le 03/06/2024 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808139804.  
M2509269

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> GRIMAUD Sylvie décédée le 08/11/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808148533.  
M2509270

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> SYNAL Nathalie décédée le 07/04/2022. Réf. 0808152528. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2509271

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> PATE Eliane décédée le 29/10/2024. Réf. 0808152530. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2509272

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VILLENEUVE Christophe décédé le 30/07/2021. Réf. 0808152537. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2509273

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. SELLIER Thierry décédé le 20/09/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808104156.  
M2509274

## Aube

### CONSTITUTION

### DE SOCIETE



Expertise-comptable  
Audit - Conseil  
12, rue des Bas Trévois  
10000 TROYES  
03 25 43 55 55

### SCI CHALETS M&M

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 02/09/2025 à SAINT PARRIS LES VAUDES (10), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : SCI CHALETS M&M. FORME : Société civile immobilière. SIÈGE SOCIAL : 5 impasse de la Tuilerie - 10260 SAINT PARRIS LES VAUDES. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans. OBJET : L'acquisition, l'administration, la vente, l'échange, l'apport en société, l'exploitation par bail ou autrement, l'entretien ou la mise en valeur de tous biens immobiliers. GÉRANTE : Madame Mylène PREVOT, demeurant 5 impasse de la Tuilerie - 10260 SAINT PARRIS LES VAUDES. CESSIONS DE PARTS : Libres seulement entre associés ; Les autres sont soumises à l'agrément des trois quarts des parts. La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.  
Pour avis : La gérance.

M2509355

Etude de Maître  
**Caroline COURAILLON-ROUETTE**  
26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS  
Tél. : 03.25.29.30.34

### GFV WENNER-SPAGNESI

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, notaire associé de la société à responsabilité limitée « CAROLINE COURAILLON-ROUETTE » titulaire d'un Office Notarial à LES RICEYS (10340), 26 rue Saint Robert, le 4 août 2025, a été constitué un GROUPEMENT FONCIER VITICOLE ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFV WENNER-SPAGNESI.  
Forme : Groupement Foncier Viticole.  
Objet : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination viticole composant le patrimoine.  
Siège social : LES RICEYS (10340), 32 bis rue du Général Leclerc.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Apports en nature d'immeubles : 5.467.680 €.  
Capital social : 5.467.680 €.  
Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à ses descendants, ou ascendants, ainsi qu'aux associés. Toute autre cession à titre onéreux ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> JANVIER et finit le 31 DÉCEMBRE de chaque année.  
Les gérants sont : Monsieur Laurent SPAGNESI demeurant SAINTE-MAURE (10150), 10 rue Germain Berton et Madame Sylvie WENNER, demeurant à LES RICEYS (10340), 32 rue du Général de Gaulle  
La durée de leurs fonctions est : illimitée.  
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TROYES.  
Pour avis : Le notaire.

M2509222

### SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN

Notaires associés  
9 rue Roger Salengro  
10350 MARGNY LE CHATEL

### « M2L PATRIMOINE »

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu le 27/08/2025, par Me Louis MAMAN, notaire, a été constituée la société dénommée «M2L PATRIMOINE» Société Civile Immobilière au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à AVANT LES MARCILLY (10400), 34 rue des Ouches. OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et notamment le bien immobilier sis à NOGENT SUR SEINE (10400), 1 route de Bray, cadastré section AK numéro 385. DURÉE : 99 ans à la date de l'immatriculation au registre national des entreprises. GÉRANCE : M<sup>me</sup> Laëticia Monique Marcelle HUBAIL, Agent général d'assurance, née à BAR SUR AUBE (10200), le 25/06/1983, demeurant à AVANT LES MARCILLY (10400), 34 rue des Ouches et M<sup>me</sup> Aurélie Arlette Nicole Bernadette MARTINEZ, agent général d'assurance, demeurant à MELZ SUR SEINE (77171), 5 rue du Chêne, née à RAMBOUILLET (78120), le 28/03/1987. IMMATRICULATION : RCS de TROYES. CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession de part sociale est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.  
Pour Avis : Maître Louis MAMAN.  
M2509235

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS  
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?  
03.26.40.21.31**

### Dinex 10

Suivant acte sous seing privé du 01/09/2025, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Dinex 10  
SIGLE : Dinex  
FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée  
CAPITAL SOCIAL : 1 euros  
SIÈGE SOCIAL : 11 Rue des Epingliers 10120 Saint-André-les-Vergers  
OBJET : Négoce et activité industrielles et de service  
DURÉE : 99 ans  
GÉRANT(S) :  
Monsieur CYRIL IGNACE TOULEMONDE demeurant 8 Rue Marco Polo 10120 Saint-André-les-Vergers  
La société sera immatriculée au RCS de Troyes

Cyril Toulemonde

M2508757

### MODIFICATION

### DE STATUTS



### Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

### SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS LORRAIN

Société à responsabilité limitée à associé unique  
au capital de 30.490 Euros  
Siège social :  
34 rue du Moulin Rouge - B.P. 6  
10150 CHARMONT SOUS BARBUISE  
315 919 142 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025, l'Associé Unique a nommé : Madame Lysiane LORRAIN, demeurant 34 Rue du Moulin Rouge, 10150 CHARMONT-SOUS-BARBUISE, en qualité de gérante non associée pour une durée illimitée, Monsieur Marc LORRAIN, Associé Unique, cessant d'exercer les fonctions de gérant.  
Pour avis : La gérance.

M2508587



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

### URNANABHI

SAS au capital de 2 000 €  
Siège social : 2 Bis Rue Passerat  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°953 504 131

#### Avis de modification

L'AGE du 07/07/2025 a décidé à compter du 07/07/2025 de nommer en qualité de président M. APOSTOLIDES Gérard, demeurant 2 Bis Rue Passerat 10000 TROYES et de directrice générale M<sup>me</sup> PASQUIER Aurélie, demeurant 2 Bis Rue Passerat 10000 TROYES en remplacement de M<sup>me</sup> APOSTOLIDES Stéphanie, présidente, pour cause de décès le 26/05/2024 et de M. APOSTOLIDES Gérard, directeur général, pour cause de démission.  
Modification au RCS de TROYES.  
M2509006



### JMS

Société civile immobilière  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 25 place Alexandre Israel  
10000 TROYES  
428 707 541 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 27 août 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 25 place Alexandre Israel - 10000 TROYES au 12 rue de Pommerat - 10440 TORVILLIERS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
Pour avis : La Gérance.

M2509214



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

### SCI ROFOS

Société civile immobilière  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : Zone Artisanale Coulmet  
10450 BREVIANDES  
345 247 357 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale du 29/07/2025, a décidé de transférer le siège social au 24 rue des Acacias - 10390 VERRIERES à compter du même jour, et de modifier l'article 4 des statuts.  
M2509257

### EXCALIBUR

SASU au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social :  
37 rue Danton et angle de la rue Marc Verdier 10150 PONT SAINTE MARIE  
403 029 192 R.C.S. TROYES

Suivant procès-verbal du 02/06/2025, l'associé unique a décidé de désigner en qualité de directeur général : Madame Magali TERPLAN, nom d'usage : RIBEIRO, domiciliée 1 rue Gustave Eiffel - 78280 GUYANCOURT, à compter du 01/06/2025.  
Mention au R.C.S. de Troyes.  
M2509308

### SMCJ

SASU au capital de 15.000 Euros  
Zac Centre Commercial Leclerc  
24 Avenue du Général Leclerc  
10200 BAR SUR AUBE  
821 797 701 RCS Troyes

Suivant procès-verbal du 02/06/2025, l'associé unique a décidé de désigner en qualité de Directeur général : Madame Magali TERPLAN, nom d'usage : RIBEIRO domiciliée 1 Rue Gustave Eiffel 78280 GUYANCOURT, à compter du 01/06/2025.  
Mention au RCS de Troyes.  
M2509311

### GEMA ENVIRONNEMENT

SAS  
au capital de 8.000 Euros  
Siège social : 60 rue Moxouris  
78150 LE CHESNAY  
ROCCOUENCOURT  
505 268 201 R.C.S. Versailles

Suivant procès-verbal en date du 31 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 19 avenue des Viennes - 10440 LA RIVIERE DE CORPS, à compter de ce jour.

PRÉSIDENT : Monsieur François GOULE, demeurant 60 rue Moxouris - 78150 LE CHESNAY ROCCOUENCOURT.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Patrice BOUQUET, demeurant 19 avenue des Viennes - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.  
L'article 4 des statuts a été modifié.  
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.  
M2509325

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

LENOIR  
ET ASSOCIES

Société à responsabilité limitée  
d'architecture au capital de  
100.000 Euros  
Siège social :  
57 rue des Fossés  
10400 NOGENT SUR SEINE  
434 832 614 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/08/2025, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 29/08/2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

**CAPITAL :**  
ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à 100.000 €. Il est divisé en 10.000 parts de 10 € chacune.  
NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à 100.000 €. Il est divisé en 10 000 actions de 10 € chacune entièrement libérées.

**FORME :**  
ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.  
NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

**ADMINISTRATION :**  
ANCIENNE MENTION :  
GÉRANT : Monsieur Claude LENOIR, demeurant 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES.

**NOUVELLE MENTION :**  
PRÉSIDENT : Monsieur Claude LENOIR, demeurant 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

**TRANSMISSION DES ACTIONS :**  
Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

M2509329 Pour avis.

## MARDI

Société par actions simplifiée  
au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social : 15 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
404 822 462 R.C.S. Troyes

Le 02/06/2025, l'associé unique a nommé Directeur Général Madame Magali RIBEIRO demeurant 1 rue Gustave Eiffel - 78280 GUYANCOURT à compter du 01/06/2025.  
M2509343

In Extenso  
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

## SCEA JEANNE

Société civile d'exploitation agricole  
au capital de 43.600,41 Euros  
Siège social : 48 rue Bas  
10270 LAUBRESSEL  
R.C.S. Troyes 302 759 378

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 29/08/2025 avec effet au 31/08/2025, M Emmanuel ROUILLEAUX demeurant au 44 Grande Rue Montangon VAL D'AUZON (10220) a été nommé gérant de la société en remplacement de M. François JEANNE et le siège social a été transféré de LAUBRESSEL (10270), 48 rue Bas à VAL D'AUZON (10220), Montangon, 44 Grande Rue.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au R.C.S. de TROYES.  
M2509376



## SNC BAE

Société en nom collectif  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 81 rue Raymond  
Poincaré  
10000 TROYES  
R.C.S. TROYES 928 892 918

La collectivité des associés a décidé à compter du 28 juillet 2025 : de prendre acte de la démission de Madame Allyson CHEN de ses fonctions d'associée indéfiniment et solidairement responsable, et de nommer Monsieur Matt ZHOU, demeurant 81 rue Raymond Poincaré 10000 TROYES, comme nouvel associé indéfiniment et solidairement responsable.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis  
M2509393

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

BOULANGERIE-  
PATISSERIE-  
EQUIPEMENTS /  
CEVEA

## Cession de fonds

Suivant acte SSP en date à TROYES du 09/07/2025, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement - AUBE, le 18/07/2025, dossier 2025 00017404, référence 1004P01 2025 A 01466,

La société BOULANGERIE-PATISSERIE-EQUIPEMENTS, société à responsabilité limitée au capital de 39.300 €, dont le siège social est sis 5 rue de la Maladière - 10300 SAINTE-SAVINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 480 007 459, A cédé à :

La société CEVEA, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 5 rue de la Maladière - 10300 SAINTE-SAVINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 530 867 423, Un fonds de commerce de fournitures et d'équipements divers en matériel spécialisé et plus particulièrement dans le domaine de la boulangerie, sous l'enseigne BPE, sis et exploité 5 rue de la Maladière - 10300 SAINTE-SAVINE. La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 113.550 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 96.000 € et aux éléments corporels pour 17.550 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 01/01/2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité et la correspondance, au cabinet SF CONSEIL ET ASSOCIES - 39 rue Paul Dubois à TROYES (10000), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.  
M2509371

## ANNONCES LÉGALES

**NIOT Angélique**  
**DOTTI Virginie**  
**COLLET Chloé**  
**TYSSANDIER Julie**  
**03.26.40.21.31**

annoncelegale.pamb@forumeco.com

DISSOLUTION  
DE SOCIETE

Expertise-comptable  
Audit - Conseil  
12, rue des Bas Tréviols  
10000 TROYES  
03 25 43 55 55

## SCI CHEVREUSE

Avis  
de dissolution anticipée

Les associés de la SCI CHEVREUSE, société civile immobilière au capital de 152,45 €, dont le siège social est situé 9 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES, immatriculée au RCS de TROYES au numéro 381 710 185, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé en date du 27 août 2025 la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Ils ont nommé comme liquidateur Madame Micheline LANGLAIS, demeurant 31 Rue Jean Arson - 10430 ROSIERES PRES TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2509302



Expertise-comptable  
Audit - Conseil  
12, rue des Bas Tréviols  
10000 TROYES  
03 25 43 55 55

## SCI MJP

Avis  
de dissolution anticipée

Les associés de la SCI MJP, société civile immobilière au capital de 152,45 €, dont le siège social est situé 31 Rue Jean Arson - 10430 ROSIERES PRES TROYES immatriculée au RCS de TROYES au numéro 381 710 359, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé en date du 27 août 2025 la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Micheline LANGLAIS, demeurant 31 Rue Jean Arson - 10430 ROSIERES PRES TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2509303

ETS HERBELOT -  
MACHINES  
AGRICOLES

Société anonyme en liquidation  
au capital de 132.000 Euros  
Siège social : 8 route de Verdun  
10500 BRIENNE LE CHATEAU  
Siège de liquidation : 4 rue du Nord  
10140 VENDEUVRE SUR BARSE  
R.C.S. Troyes 642 880 496

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26/06/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. M. Michel HERBELOT, demeurant 4 rue du Nord - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue du Nord - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2509217

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

## LES JOGNELLES

SCEA au capital de 365 266,26 Euros  
En liquidation Siège social :  
4 rue Léon Beaugrand  
10300 MONTGUEUX  
341 106 912 RCS Troyes

Suivant le procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 10/07/2025, il résulte que :  
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvés les comptes de liquidation au 31/03/2025 ;  
- donné quitus au Liquidateur Maître Alexandre BORTOLUS demeurant 7 rue Pithou, 10000 Troyes et déchargé ce dernier de son mandat ;  
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2025.  
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis  
M2509231

## AVIS DIVERS

M<sup>me</sup> Joëlle GUILLOTEnvoi en possession  
en l'absence d'héritiers  
réservataires Article 1378-1  
du Code de procédure civile

Par testaments olographes, en date à LES CROUTES (10130) du 25 mai 2017, Madame Joëlle Laure Léonie GUILLOT, demeurant 34 rue Principale à LES CROUTES (10130), née le 10/12/1956 à TROYES (10000), décédée à LES CROUTES (10130), le 30/05/2025, a institué un légataire universel. Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Me Anthony FOUADRIN, notaire à ERYV LE CHATEL, suivant procès-verbal du 13 août 2025, dont la copie authentique a été adressée au Greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES. Conformément à l'alinéa 3 de l'article 1007 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code. Les oppositions pourront être formées auprès de Me Anthony FOUADRIN - Place de la Mairie 10130 ERYV LE CHATEL, notaire en charge de la succession de Madame Joëlle GUILLOT. En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.

Pour insertion.  
M2509306

## Aisne

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

## DVF

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 2 rue André du Roizel,  
02130 ARCY STE RESTITUE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARCY STE RESTITUE du 28 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : DVF.  
Siège : 2 rue André du Roizel - 02130 ARCY STE RESTITUE.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 1.500 €.  
Objet :

- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ;  
- La possibilité pour la société de commercialiser son nom et son concept sous licences de marque.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Christophe VIEILLARD, demeurant 2 rue André du Roizel - 02130 ARCY STE RESTITUE.  
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

Pour avis : Le Président.  
M2509246

## MODIFICATION

## DE STATUTS



Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

## SCI THULLY

SCI au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
Ferme de l'Espérance  
02250 TAVAUX ET PONTSÉRICOURT  
RCS Saint Quentin 913 321 345

En date du 03/04/2025, Monsieur Alexandre MARTEL, demeurant 35 rue de Coudriers, 51230 CORROY, a été nommé en qualité de nouveau gérant de la Société en remplacement de Monsieur CARLIER Thibault. Mention au RCS de SAINT QUENTIN.  
M2509263

## AJV

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social :  
6 PL de la Mairie - 02590 FORESTE  
952 202 893 R.C.S. Saint-Quentin

## Modification de gérant

Aux termes de l'assemblée générale des associés du 27 juin 2025, Monsieur Jérôme BURGEON, né le 7 janvier 1981 à SAINT-QUENTIN (02) et demeurant 6 PL de la Mairie 02590 FORESTE a été nommée CoGérant.

Pour avis : La Gérance.  
M2509281

## SCI CUGNOT

Société civile immobilière  
au capital de 200 euros  
Siège social :  
16 Rue Monseigneur Bejot  
LA NEUVILLETTE  
51100 REIMS  
434 351 136 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2025, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 16 Rue Monseigneur Bejot - LA NEUVILLETTE, 51100 REIMS au 11 rue Principale 02190 LOR à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 434 351 136 RCS REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 26 janvier 2001, a pour objet social l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, et un capital de 200 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis La Gérance  
M2509254

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## DU CHATEAU

SNC au capital de 60.000 Euros  
Siège social :  
5 rue du Pot d'Etain  
02380 COUCY LE CHATEAU  
AUFFRIQUE  
RCS Saint Quentin 492 350 442

L'assemblée générale extraordinaire du 04/03/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04/03/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur LEFEVRE Laurent, demeurant 3 avenue de LAON, 02380 COUCY LE CHATEAU AUFFRIQUE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce SAINT-QUENTIN.

Le Liquidateur.  
M2509172

**Confiez-nous  
vos annonces  
légales !**



**PUBLICATION  
dans TOUS les  
DÉPARTEMENTS  
de France**

annoncelegale.pamb  
@legalnet.org

**03 26 40 21 31**

**Stéphane Walkiewicz**, Directeur général de DSP Technologies DOSSOT-SOREC, prestataire en maintenance et dépannage électromécanique, il va célébrer, vendredi, avec le personnel les 75 ans de la PME familiale ardennaise.

# Préserver la lignée familiale



Stéphane Walkiewicz est à la tête du groupe depuis 10 ans.

Stéphane Walkiewicz représente la troisième génération de la famille Dossot. Il est le septième maillon à œuvrer dans la PME carolomacérienne où ses grands-parents (Jean et Annie), parents (Raymond et Martine), oncle et tante (Philippe et Pascale) l'ont précédé. Jean, le grand-père, bobinier et réparateur de moteurs électriques, a été le fondateur en 1950 de la Sarl Dossot dans le garage de ses parents. Les clients lui faisant confiance, son activité progresse et le garage de 30 m<sup>2</sup> devient vite exigü. Il trouve alors un local de 140 m<sup>2</sup> rue Charles Delahaut, en face de la société Deville, son principal client. Là, l'entreprise passe de 3 à 10 salariés. En 1963, nouvelle étape, l'entreprise déménage rue Voltaire, toujours à Charleville, dans des locaux plus vastes de 800 m<sup>2</sup>.

À la retraite du créateur, Raymond, son gendre, le père de Stéphane, et son fils Philippe se sont répartis les tâches pour assurer la continuité d'une entité qui, au fil des années, ajoute à ses activités d'origine, la vente de pompes et d'équipements de levage (palans, ponts roulants, potences).

Raymond Walkiewicz met aussi en place un service après-vente tout en assurant l'installation et la maintenance sur site des produits commercialisés. L'entreprise s'implante alors définitivement en 1985, rue

des Sources, à Charleville-Mézières dans un bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup>, trois fois plus vaste que le précédent, qui fera l'objet d'une extension de 2 000 m<sup>2</sup> en 2002, dédiée au stockage des moteurs électriques.

## À LA DIRECTION DEPUIS 10 ANS

Depuis 2015, Stéphane Walkiewicz est à la tête du groupe qui emploie 45 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 7,8 millions d'euros dans les Ardennes et la Marne.

Dossot, le site historique de Charleville-Mézières, service après-vente ardennais du fabricant français de matériels de levage Verlinde,

pour se rapprocher des clients marnais travaille pour sa part avec 17 personnes et réalise 3,1 millions de chiffre d'affaires. « Soit plusieurs centaines de clients, dont 250 fidèles. » Parmi lesquels Stellantis, Arcelor, La Fonte Ardennaise, Faurecia, Smurfit Kappa, Tereos, Eiffage, Lebronze Alloys, Moët et Chandon, Cristal Union, Nexans, Ardennes et Reims Metropole, Nestlé, Unilin...

## IL REJOINT LA FAMILLE VIA LA SOREC

C'est ici, à la SOREC, que Stéphane Walkiewicz, qui vit aujourd'hui à Reims, a répondu à l'appel de la

équipe de 25 salariés. J'ai, par la suite, refait des études pour obtenir un Master Génie de l'eau parce que j'envisageais déjà de continuer mon parcours chez Dossot. J'ai fini par franchir le cap après avoir travaillé six mois à la Lyonnaise des Eaux en contribuant à la rénovation d'un champ captant au port autonome de Dunkerque. Tout cela avant de revenir dans les Ardennes où j'étais attendu. C'était ma destinée, car même sans y être présent, j'avais toujours baigné dans cette atmosphère au travers des réunions de famille.»

L'ingénieur en Génie Mécanique, détenteur par ailleurs d'un MBA, obtenu à l'Edhec de Lille, met ainsi le pied à l'étrier à la SOREC. D'abord comme technicien avant de vite devenir responsable des interventions en s'impliquant dans les interventions extérieures, le planning et les approvisionnements avant de s'orienter sur un poste d'ingénieur commercial.

## UN MAILLON ESSENTIEL POUR LES INDUSTRIES ET COLLECTIVITES

Après avoir été à l'origine de la création d'une activité maintenance moteurs synchrones au sein de Dossot en 2015, Stéphane Walkiewicz est ensuite promu à la direction générale des deux sociétés et du groupe DSP Technologies. « Durant la dernière décennie, nous avons créé un laboratoire de réparations de moteurs brushless. Ces moteurs, d'une technologie avancée, de plus en plus présents chez nos clients nécessitent des équipements et un savoir-faire spécifiques. Cette création nous a permis de garder la main sur des moteurs que nous sous-traitons auparavant chez nos confrères. Nous avons pris de la place (100 m<sup>2</sup>) dans nos ateliers carolomacériens mais cet ajout nous permet d'être plus réactif auprès de nos clients pour réparer de nombreuses marques de moteurs.»

Parallèlement à cette responsabilité, Stéphane Walkiewicz devient aussi, en juillet 2024, et pour un mandat de deux ans, président du Centre des Jeunes Dirigeants de la Marne qui regroupe 73 adhérents. « Cet organisme m'a beaucoup aidé à prendre mes marques dans la posture de dirigeant d'entreprise en échangeant avec mes pairs. » Il est aussi membre de la communauté « Les entreprises s'engagent ».

L'aventure industrielle de Dossot méritait bien d'être célébrée. « 75 ans c'est déjà un sacré cap et une belle aventure familiale. C'est pourquoi, nous avons tenu à marquer le coup en organisant cet événement que nous n'avions pu organiser à cause du Covid pour les 70 ans. Cette

journée d'anniversaire que l'on veut très conviviale comprendra une opération portes ouvertes et un barbecue à l'intention de nos clients et de nos salariés », annonce Stéphane Walkiewicz, ravi de prolonger cette saga.

« C'était un devoir d'être un passeur et de relever ce beau défi afin d'assurer la continuité en gardant en état et en modernisant régulièrement cet outil de production et sa façon de travailler. Afin qu'il puisse encore vivre longtemps et rendre mieux service à nos clients, à optimiser leur entreprise et diminuer leurs arrêts de production », souligne celui qui a pu mesurer durant le Covid que Dossot et SOREC étaient « des maillons essentiels pour la maintenance et le dépannage des industries et collectivités régionales ».

PASCAL REMY

« Le CJD m'a beaucoup aidé à prendre mes marques dans la posture de dirigeant d'entreprise en échangeant avec mes pairs. »

(racheté depuis par Konecranes), réunit 28 employés pour un chiffre d'affaires de 4,7 millions d'euros. Il œuvre pour toutes les industries et les collectivités locales en assurant l'installation, l'entretien et la réparation de leurs systèmes de pompage.

La SOREC, Société de Réparation Electromécanique Champenoise, basée à Cormontreuil depuis 1993

société familiale le 4 juillet 2005.

« Dossot et Sorec étaient un bel héritage et il était naturel que j'intègre à mon tour l'institution familiale en prenant part à cette saga industrielle. Dès la fin de mes études, j'ai fait mes armes dans la grande distribution en ayant notamment été directeur adjoint d'un supermarché Champion à Vervins (Aisne) en encadrant une

**1976**  
Naissance le 6 juillet à Villers-Semeuse.

**2001**  
Il passe avec succès son MBA à l'EDHEC de Lille.

**2002**  
Directeur adjoint d'un supermarché Champion à Vervins.

**2005**  
Responsable d'intervention à la SOREC à Cormontreuil (51).

**2015**  
Nommé directeur général du groupe DSP Technologies.

**2024**  
Elu président du CJD Marne pour un mandat de deux ans.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

